

Baromètre Santé environnement

2007

Résultats en Bretagne

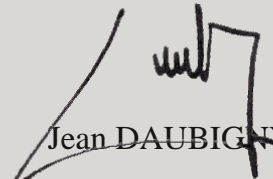
Introduction et Méthodologie	2	Eau du robinet	16
Perceptions, informations et craintes par rapport aux risques environnementaux	4	Eaux de baignade	18
Pollution des sols	6	Légionelles	20
Pollution de l'air extérieur	8	Bruit	22
Pollution de l'air intérieur dans l'habitat	10	Bruits subis	24
Tabagisme au domicile	12	Bruits choisis	25
Monoxyde de carbone	14	Radon	26
		Faits marquants	28

Le plan national santé environnement (PNSE), le Grenelle de l'environnement, et au niveau local, le programme régional santé environnement (PRSE), ont tous identifié la nécessité de plus et surtout de mieux communiquer vers le public, notamment pour faire évoluer les connaissances et les comportements. Or, si les baromètres santé existent depuis plus de 15 ans, aucune enquête d'opinion d'envergure n'avait jusqu'ici été réalisée dans le domaine de la santé environnementale pour identifier ces connaissances et ces comportements.

En 2007, la Bretagne s'est portée volontaire pour participer activement avec l'institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) et six autres régions au premier baromètre santé environnement français, dans le cadre du PRSE 2005-2008. Près de 1500 Bretons ont été interrogés sur leurs connaissances, leurs attitudes et leurs comportements dans le domaine de la santé environnementale.

Le document suivant est le résultat de ce travail partenarial entre l'INPES, l'observatoire régional de la santé de Bretagne et la direction régionale des affaires sanitaires et sociales. Je souhaite qu'il contribue à la préparation du prochain PRSE, au même titre que d'autres travaux déjà initiés, comme la concertation régionale réalisée en octobre 2007 à l'occasion du Grenelle de l'environnement, la démarche de réflexion engagée avec le conseil régional dans le domaine des risques chimiques, ou ceux à mettre en œuvre, comme l'évaluation finale du PRSE 2005-2008. Il permettra en tous cas d'identifier les thèmes de santé environnement et les comportements des Bretons qui nécessitent des actions et une vigilance particulières au sein des futures politiques publiques.

Le Préfet de la région Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,



Jean DAUBIGNY

Introduction

Afin de mieux appréhender les connaissances, attitudes et comportements des Français concernant la santé, l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) réalise depuis 1992 des Baromètres santé. Depuis 1999, les Observatoires régionaux de la santé (ORS) réalisent des Baromètres régionaux, à la demande et avec le soutien financier de nombreux acteurs locaux.

Le Baromètre Santé Environnement 2007, inscrit au sein du Plan national santé environnement (PNSE)¹, est le premier baromètre santé consacré aux connaissances des Français sur les relations entre l'environnement et la santé, cette thématique étant encore peu documentée. Pour cette première, sept régions ont mis en place des Baromètres régionaux (Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, Ile-de-France, Pays de la Loire, Picardie et Provence-Alpes-Côte d'Azur).

L'objectif est de pallier le manque de données se rapportant à cette thématique au niveau régional et de pouvoir apporter des éléments complémentaires au déroulement des Programmes régionaux santé environnement (PRSE)². Même si l'on tend vers une homogénéisation des modes de vie, on peut cependant penser que les spécificités régionales persistent et justifient des approches adaptées.

Comme les autres Baromètres santé, le Baromètre Santé Environnement repose sur une enquête téléphonique auprès d'un échantillon représentatif de la population, obtenu par la méthode aléatoire. Celle-ci permet l'extrapolation des résultats à la population.

Le questionnaire a été élaboré par un groupe d'experts élargi associant l'ensemble des acteurs du domaine de la santé environnementale. Il appréhende, au travers d'une approche centrée sur le cadre de vie et l'habitat de la population de France métropolitaine, les connaissances, attitudes et comportements des Français de 18 à 75 ans face à la perception des risques environnementaux, la pollution des sols, la pollution atmosphérique, la pollution de l'air intérieur, l'habitat et le logement, les risques d'intoxication au monoxyde de carbone, au radon, la perception des risques liés à l'eau, aux légionelles, au bruit, ainsi que la problématique de la téléphonie mobile. (Baromètre Santé Environnement 2007, INPES).

Méthodologie

Échantillon

L'institut de sondage Ato a réalisé de janvier à fin juin 2007 les entretiens par téléphone en utilisant le système Cati (Computer Assisted Telephone Interview). Un échantillon de 6 007 personnes, représentatif de la population française de 18 à 75 ans possédant un téléphone fixe, a été interrogé dans le cadre de l'enquête nationale. Des sur-échantillons régionaux ont été réalisés afin d'obtenir des échantillons représentatifs de chaque région, comprenant dans chacune plus de 1 000 personnes interrogées.

L'anonymat et le respect de la confidentialité étaient garantis par les mêmes procédures que celles employées lors des précédents Baromètres santé, l'enquête ayant reçu l'aval de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

La base de sondage a été créée à partir d'un tirage aléatoire de numéros de téléphone de la liste des abonnés France Télécom inscrits sur liste blanche ou orange. Afin d'inclure les inscrits sur liste rouge, le dernier chiffre de chaque numéro a été incrémenté (+1). Seuls les numéros incrémentés ont été gardés dans la base de sondage. Avant tout appel téléphonique, une « lettre annonce » était adressée à tous les ménages sélectionnés afin, notamment, de minorer les refus de participation.

Sélection du ménage éligible

Pour être éligible, un ménage devait comporter au moins une personne âgée de 18 à 75 ans, parlant le français et ayant son domicile habituel au numéro de téléphone composé. Chaque numéro a été appelé au maximum 20 fois entre 16h00 et 21h00 en semaine (sauf le mercredi où les appels commençaient dès 14h00), et le samedi de 10h30 à 18h30, l'enquêteur attendant la 8^e sonnerie. Au bout de trois tentatives infructueuses, deux nouvelles tentatives étaient effectuées dans l'autre créneau horaire³. En cas de non-réponse, le numéro était recomposé automatiquement 90 minutes plus tard et 30 minutes plus tard si la ligne était occupée.

Sélection de l'individu éligible

À l'intérieur de chaque foyer, l'individu éligible a été sélectionné selon la méthode du plus proche anniversaire. Si la personne sélectionnée était présente et disponible au moment du contact avec le ménage, le questionnaire lui était proposé immédiatement. Mais si celle-ci souhaitait être enquêtée à un autre moment, un rendez-vous téléphonique lui était proposé. Quand la personne ne souhaitait pas répondre, les enquêteurs devaient s'efforcer d'obtenir le maximum d'informations la concernant afin de constituer un fichier de non répondants le plus précis possible : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle, motif de refus, ... Dans le cas où cette personne refusait de répondre ou n'était pas en mesure de le faire, l'institut ne devait pas interroger quelqu'un d'autre du foyer pour la remplacer, même si ce dernier présentait les critères d'éligibilité.

¹ Ministère de la santé et de la protection sociale, Ministère de l'écologie et du développement durable, Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale, Ministère délégué à la recherche, Plan national santé environnement 2004 – 2008, Action 44, p. 39. <http://www.sante.gouv.fr/html/dossiers/pnse/rapport.pdf>. ² Programme régional santé environnement Bretagne 2005 – 2008 : <http://www.bretagne.sante.gouv.fr/publications/rapports/2006/octobre/el14.pdf>. ³ Les créneaux horaires ont été répartis en deux groupes : les soirées en semaines et les mercredis et samedis.

Les résultats

Ce document présente les résultats régionaux de l'enquête Baromètre Santé Environnement 2007 en Bretagne. Un document similaire a été réalisé dans quatre autres régions : Aquitaine, Champagne-Ardenne, Picardie et Provence-Alpes-Côte d'Azur⁴. C'est sur ces cinq régions et sur la France métropolitaine que sont présentées les comparaisons de ce document.

Taux de refus et taille des sur-échantillons régionaux et de l'échantillon national

	Aquitaine	Bretagne	Champagne-Ardenne	PACA	Picardie	France métropolitaine
Refus ménages immédiats	30,7 %	28,8 %	32,2 %	34,9 %	35,2 %	30,8 %
Refus ménages différés	2,1 %	1,9 %	1,5 %	2,2 %	2,1 %	1,9 %
Refus ménages	32,8 %	30,7 %	33,8 %	37,1 %	37,3 %	32,6 %
Refus personne sélectionnée	4,5 %	5,0 %	5,5 %	4,3 %	5,5 %	4,9 %
Abandons interviews	7,8 %	7,2 %	8,2 %	8,3 %	8,7 %	8,2 %
Taille de l'échantillon 18-75 ans	1 007	1 020	1 219	1 008	1 149	6 007

En Bretagne, le sur-échantillon de l'enquête régionale est composé de 1 020 répondants auxquels s'ajoute la fraction régionale de l'échantillon national qui regroupe 395 personnes. Le taux de refus global observé sur le sur-échantillon breton est de 35,7 % sans les abandons et de 39,8 % avec les abandons, soit une participation un peu plus importante que dans l'enquête nationale.

Les analyses⁵ ont été réalisées sur le sur-échantillon

régional auquel a été ajoutée la fraction régionale de l'échantillon national du Baromètre Santé environnement 2007. Les données ont été pondérées par le nombre de personnes éligibles au sein du ménage contacté ainsi que par le nombre de lignes téléphoniques du foyer. Un redressement a été réalisé à partir des données du recensement de la population de 1999 (sexe, âge, taille d'agglomération et département).

Structure par âge et sexe des échantillons régionaux⁴

Classe d'âge	Aquitaine		Bretagne		Champagne-Ardenne		PACA		Picardie	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
18-25 ans	57	55	60	66	70	76	71	82	51	73
26-34 ans	69	109	81	111	91	106	74	102	93	128
35-44 ans	133	207	139	186	120	170	109	183	111	188
45-54 ans	111	171	108	177	112	152	115	178	120	150
55-64 ans	117	145	117	161	113	156	106	173	108	142
65-75 ans	86	107	93	116	72	118	78	144	60	88
Total	573	794	598	817	578	778	553	862	543	769

Comparaisons interrégionales

Des comparaisons interrégionales permettant d'étudier la différence entre chacune des cinq régions et la France ont été réalisées. Elles sont basées sur des données standardisées sur l'âge⁶, avec comme population de référence la population française des deux sexes par classe d'âge au 1er janvier 2007 estimée par l'Insee. Des tests de significativité ont ensuite été effectués sur les données standardisées ($p < 0,05$). Sur les graphiques de comparaison interrégionale présentés, lorsqu'une différence significative est observée entre le taux standardisé de la

région et celui de la France métropolitaine au seuil de 5%, le taux est suivi d'une étoile (*).

Cette standardisation explique les différences qui peuvent parfois exister entre certains résultats régionaux et les résultats présentés dans les comparaisons interrégionales. De plus, des différences peuvent également être constatées entre les résultats nationaux présentés dans ce document et ceux publiés par l'INPES. En effet, les données dans la publication de l'INPES ont été redressées à partir de l'enquête emploi de 2005, ce qui n'est pas le cas dans la présente plaquette.

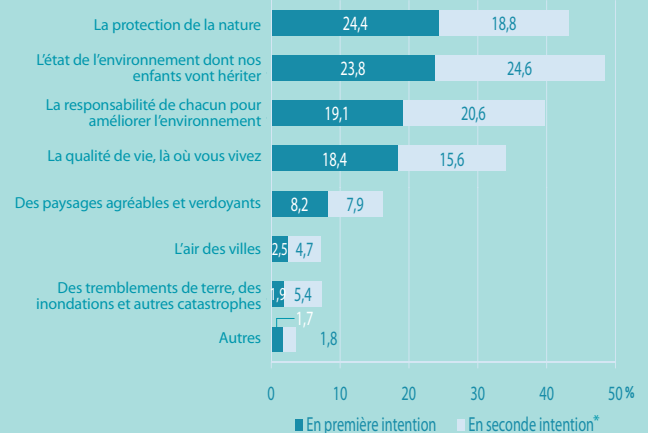
⁴Une synthèse complète les productions régionales en analysant les différences et similitudes entre les cinq régions. ⁵Les modalités de réponses « Ne Sait Pas / Refus » ont été prises en compte dans les calculs et représentées graphiquement seulement lorsqu'elles représentaient plus de 5 % du total des réponses à la question. ⁶Les classes d'âge retenues ici sont : 18-25 ans, 26-34 ans, 35-44 ans, 45-54 ans, 55-64 et 65-75 ans ont été regroupés en une seule classe pour certaines variables étudiées.

Perceptions, informations et craintes par rapport aux

L'état de l'environnement est d'abord un héritage à transmettre

La population bretonne a été interrogée sur sa perception de l'environnement : chaque personne enquêtée pouvait choisir deux références présentées dans le tableau ci contre¹. Il en ressort que les Bretons conçoivent l'environnement sous trois angles majeurs : en premier lieu l'héritage qu'ils transmettent aux générations futures, ensuite la protection de la nature, enfin la responsabilité de chacun pour améliorer la situation actuelle.

« Quand on parle d'environnement, à quoi pensez-vous ? »



* le total est inférieur à 100% car certaines personnes n'ont pas cité d'acteur en seconde intention

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Bretagne

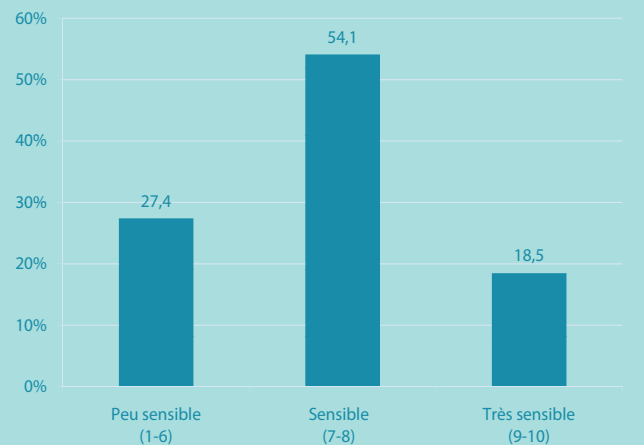
Près de trois Bretons sur quatre déclarent être sensibles à leur environnement

Il a été demandé d'attribuer une note de 1 à 10 pour la sensibilité personnelle face aux problèmes d'environnement. Plus la note est élevée plus la personne se sent concernée.

Près d'un Breton sur 5 se sent très concerné par les problèmes environnementaux (ils ont attribué une note de sensibilité de 9 ou 10).

Le degré de sensibilité augmente avec l'âge et avec le niveau de formation.

Sensibilité à l'environnement



* la sensibilité a été mesurée sur une échelle allant de 1 à 10, 1 signifiant que la personne n'est pas du tout sensible à l'environnement, 10 qu'elle y est très sensible.

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Bretagne

¹ Il a été demandé aux personnes interrogées d'indiquer ce à quoi elles pensaient en premier, puis en second lieu lorsque l'on parle d'environnement. Pour ce faire, différentes propositions leurs étaient énoncées.

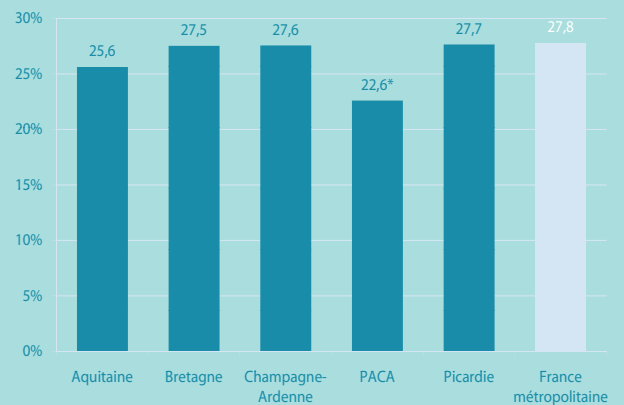
Comparaison interrégionale

En France métropolitaine, près de 28% de la population se dit peu sensible² aux problèmes d'environnement. Les écarts entre régions sont peu importants, à l'exception de la Provence-Alpes-Côte d'Azur, seule région à s'écarter significativement de l'ensemble de la France métropolitaine.

² Personnes ayant attribué une note de sensibilité comprise entre 1 et 6, sur une échelle allant de 1 à 10.

NB: les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées sur l'âge (structure par âge de la population française).

Proportions¹ de personnes « moins ou peu sensibles » à l'environnement



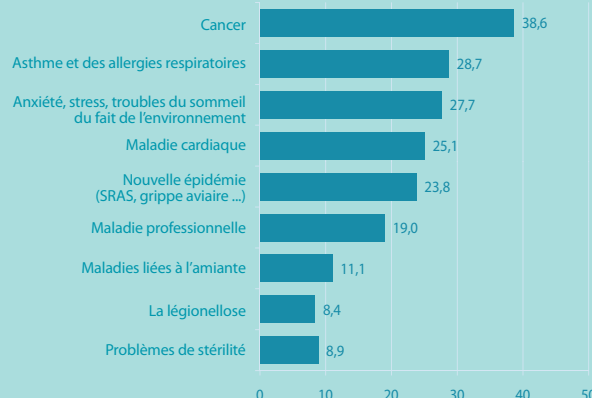
¹ Résultats standardisés sur l'âge
*Différence significative par rapport à la France métropolitaine

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, ORS Picardie

Près de quatre Bretons sur dix estiment, du fait de leur environnement, courir des risques pour leur santé

Différents problèmes de santé sont mis en cause. 38 % des Bretons pensent, du fait de leur environnement, courir un risque d'être affectés au cours de leur vie d'un cancer. Ils sont un peu moins de 3 sur 10 à estimer courir un risque d'anxiété, de stress et de troubles du sommeil et un quart un risque de maladies cardiaques ou de maladies émergentes (SRAS, grippe aviaire, ...). La faible sensibilité à l'amiante peut s'expliquer par le sentiment de nombreuses personnes de ne pas être en contact avec ce polluant.

Craintes de courir un risque plutôt élevé d'être affecté, au cours de sa vie, par des problèmes de santé liés à son environnement



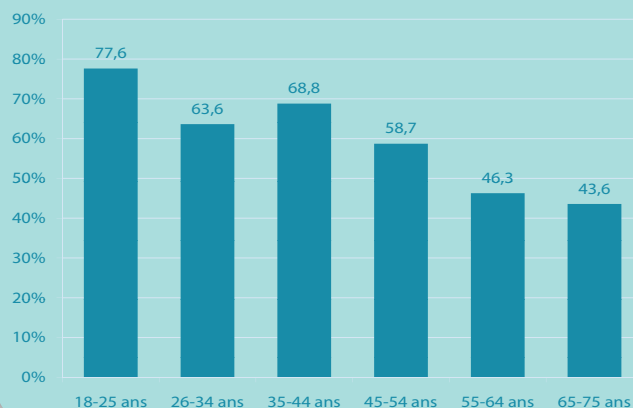
Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Bretagne

Les jeunes sont moins bien informés des plans gouvernementaux que les plus âgés

Quatre Bretons sur dix ont entendu parler du plan national santé environnement (PNSE) et 2 sur 10 du plan régional breton (PRSE). Ceux qui n'en ont pas entendu parler sont plus nombreux chez les jeunes que parmi le reste de la population.

Ces résultats ne préjugent pas du niveau d'information générale de la population sur les questions d'environnement, ils peuvent dépendre de la période et des modalités de médiatisation de ces plans.

Personnes déclarant ne jamais avoir entendu parler du Plan national santé environnement de 2004, selon l'âge



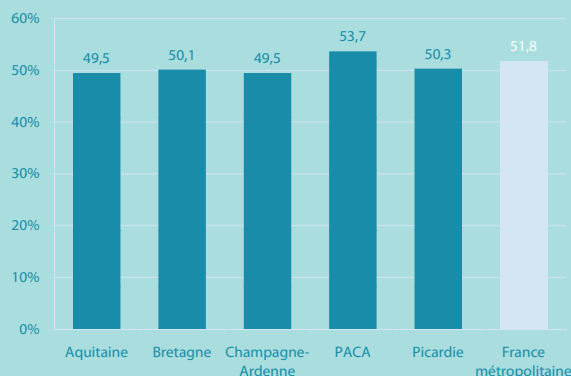
Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Bretagne

Comparaison interrégionale

Globalement plus de la moitié de la population française (52%) n'est pas satisfaite de l'information reçue sur les risques de santé liés à leur environnement.

Le niveau d'insatisfaction est un peu plus élevé en Provence-Alpes-Côte d'Azur que dans les 4 autres régions étudiées. Cependant, aucune région ne s'écarte significativement de l'ensemble de la France métropolitaine.

Proportions¹ de personnes insatisfaites des informations reçues, en général, sur les risques de santé liés à leur environnement



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, ORS Picardie

¹ Résultats standardisés sur l'âge

NB: les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées sur l'âge (structure par âge de la population française).

La pollution des sols peut avoir plusieurs origines. Elle est principalement liée à une activité industrielle passée, à des dépôts de polluants atmosphériques (rejetés par les transports ou les industries), ou à l'utilisation de pesticides. Les contaminants sont divers, les plus courants étant les hydrocarbures, le plomb ou les métaux lourds. L'exposition à la pollution peut être directe (contact cutané, ingestion de sol) ou indirecte (après transfert via l'eau ou les aliments, les envols de poussières...). Pour plus d'informations : <http://www.sites-pollues.ecologie.gouv.fr> et <http://www2.ademe.fr/> (dossier « Sites et sols pollués »).

Un sentiment de danger élevé pour la santé, en particulier celle des enfants

Plus des trois quarts des Bretons considèrent que la pollution des sols présente un risque élevé (52%) voir très élevé (25%) pour la santé des Français en général.

Les deux tiers pensent que la pollution des sols présente un danger plus important pour les enfants que pour les adultes : 25 % des répondants sont tout à fait d'accord et 40 % sont plutôt d'accord avec cette affirmation.

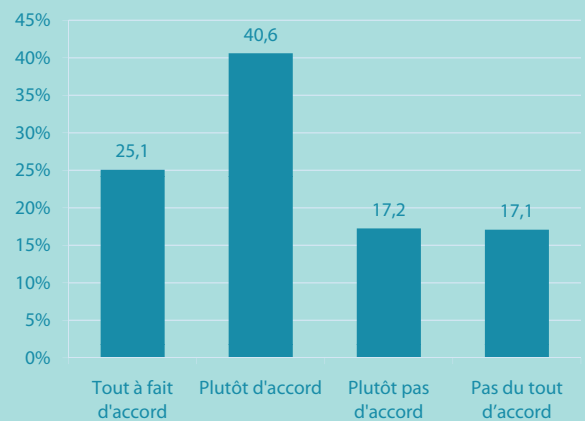
Un sentiment de contamination possible des logements

La majorité des Bretons (52%) pense que la pollution des sols peut contaminer un logement : 17 % sont tout à fait d'accord avec cette affirmation et 35 % sont plutôt d'accord.

Les ouvriers sont les plus nombreux (25%) à être tout à fait d'accord avec cette affirmation, à l'inverse les agriculteurs sont les moins nombreux (11%) à partager le même avis.

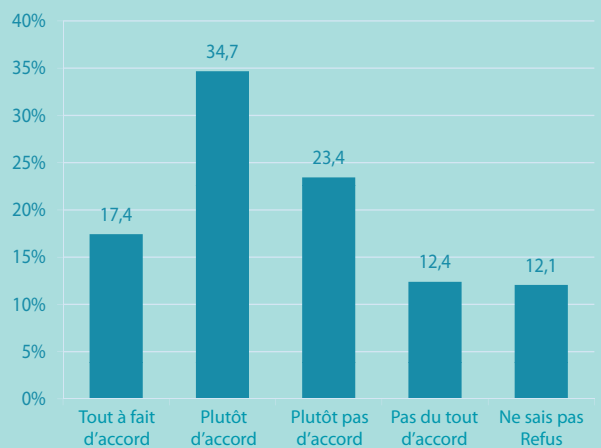
Les personnes qui n'ont aucun diplôme se distinguent des autres : ils sont deux fois plus nombreux que les personnes de niveau bac+3 et plus à être tout à fait d'accord sur le fait que la pollution des sols puisse contaminer un logement (35% vs 15%).

«La pollution des sols présente un danger plus important pour les enfants que pour les adultes, êtes-vous d'accord ?»



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Bretagne

«La pollution des sols peut contaminer un logement, êtes-vous d'accord ?»



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Bretagne

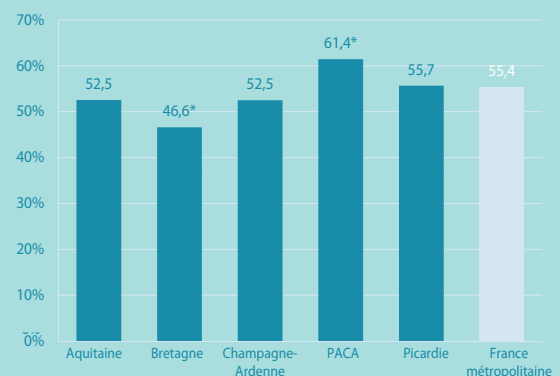
Comparaison interrégionale

Le sentiment d'être plutôt mal informé ou de n'avoir jamais entendu parler de la pollution des sols et de ses éventuels effets sur la santé est globalement prédominant, et concerne 55 % des Français métropolitains.

Les habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur se disent les plus mal informés : ils sont 61% de la population de cette région. A l'inverse, c'est en Bretagne que cette proportion est la plus faible : seuls 46% des habitants ont le sentiment d'être plutôt mal informés ou de n'avoir jamais entendu parler de la pollution des sols dans ses effets sur la santé. Pour ces deux régions les différences sont significatives par rapport à l'ensemble de la France métropolitaine.

NB : Les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées sur l'âge (structure par âge de la population française au 1^{er} janvier 2007).

Proportions¹ de personnes s'estimant plutôt mal informées ou n'ayant jamais entendu parler de la pollution des sols et de ses éventuels effets sur la santé



¹Résultats standardisés sur l'âge
*Différence significative par rapport à la France métropolitaine

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, ORS Picardie

Les agriculteurs sont considérés comme les mieux placés pour agir

La population a été interrogée sur les acteurs¹ qu'elle considère les mieux placés pour agir, en premier puis en second. Pour les Bretons, les acteurs les mieux placés pour agir en matière de lutte contre la pollution des sols sont les agriculteurs : ils sont cités par 56% de la population. La responsabilité de l'action est aussi fortement attribuée aux personnes elles-mêmes et aux pouvoirs publics.

Ces proportions diffèrent selon l'âge, le sexe ou le niveau d'études. Si les agriculteurs, les industriels et les pouvoirs publics sont autant cités par les hommes et les femmes, en revanche, les hommes sont plus nombreux à citer les associations et les femmes les individus eux-mêmes.

Les plus jeunes (18-25 ans) s'orientent plutôt vers la responsabilité individuelle pour agir en matière de lutte contre la pollution des sols, les 25-34 ans vers les pouvoirs publics et les plus de 35 ans vers les agriculteurs.

La dépollution des sols est la principale mesure à adopter

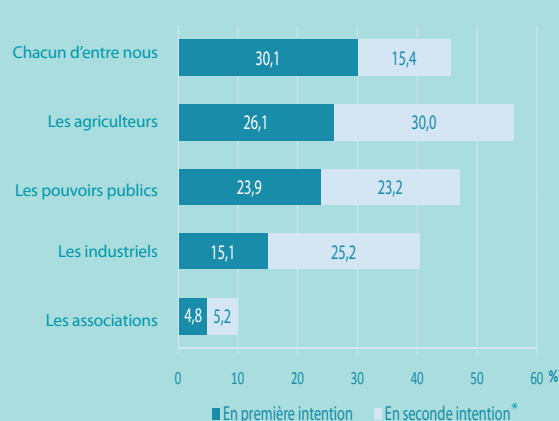
Plus de la moitié des Bretons interrogés (53 %) considèrent que la principale mesure à adopter pour protéger la population des risques liés à la pollution des sols est la dépollution, les femmes un peu plus fréquemment que les hommes (56% vs 51%). Cependant 1 Breton sur 12 (8%) pense qu'aucune solution n'est efficace.

Les personnes sans diplôme ou de niveau inférieur au bac sont deux fois plus nombreuses que les autres à penser que l'on ne peut rien faire d'efficace pour lutter contre la pollution des sols (11% vs 6%).

Les agriculteurs exploitants sont les seuls à considérer que la dépollution des sols n'est pas la meilleure mesure à adopter : pour protéger la population, ils sont tout autant (36%) pour une restriction de l'utilisation des sols que pour leur dépollution.

¹ Il a été demandé aux personnes interrogées de citer les deux acteurs qui selon eux étaient les mieux placés pour agir contre la pollution des sols parmi une liste proposée.

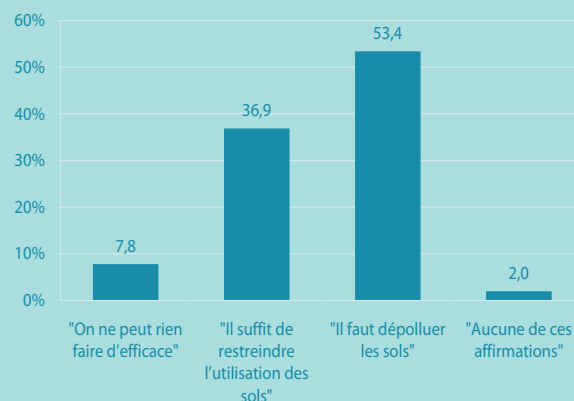
Acteurs les mieux placés pour agir contre la pollution



* le total est inférieur à 100 % car certaines personnes n'ont pas cité d'acteur en seconde intention

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Bretagne

«Pour protéger la population des risques liés à la pollution des sols, de laquelle de ces trois affirmations vous sentez-vous le plus proche ?»



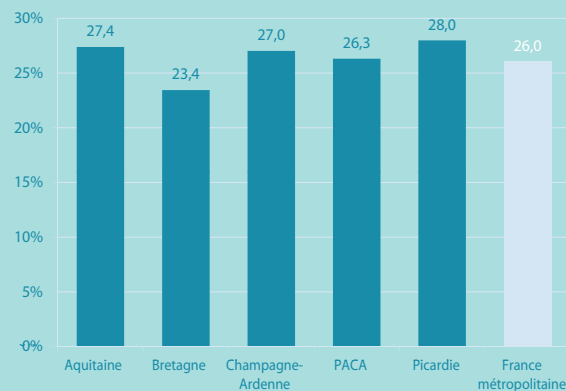
Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Bretagne

Comparaison interrégionale

En France, plus du quart de la population (26 %) estiment que la pollution des sols représente un risque très élevé pour la santé des Français en général. Les proportions varient peu selon les régions, et aucune ne diffère significativement de l'ensemble de la France métropolitaine.

La Bretagne apparaît cependant légèrement en deçà des autres régions étudiées.

Proportions¹ de personnes pensant que la pollution des sols présente un risque très élevé pour la santé des français



¹ Résultats standardisés sur l'âge

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, ORS Picardie

NB : Les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées sur l'âge (structure par âge de la population française au 1er janvier 2007).

Pollution de l'air extérieur

Les sources de pollution de l'air extérieur sont très variées et concernent de nombreux secteurs relatifs aux activités humaines (domestique, industrie, agriculture, transports...). Les pollutions globales comme les émissions de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, ozone) inquiètent surtout par leur conséquence néfaste sur l'équilibre climatique de la planète.

Les pollutions locales peuvent constituer, en cas d'exposition forte et prolongée, des menaces sur la santé et le bien-être, en particulier dans les grandes agglomérations.

A court terme, la pollution atmosphérique aggrave les symptômes asthmatiques chez les sujets sensibles et à plus long terme, elle augmente également le risque de décès.

Pour plus d'informations : <http://www.sante-environnement-travail.fr/>

Une forte perception du risque pour la santé

Plus de 8 Bretons sur 10 considèrent que la pollution de l'air extérieur représente un risque élevé (53%) voire très élevé (28%) pour la santé des Français en général.

Les artisans, commerçants, chefs d'entreprise et professions intermédiaires sont plus sensibles aux risques (85%) que les agriculteurs (60%).

De même les personnes disposant d'un diplôme de niveau bac ou plus, ont une perception légèrement accrue du risque, comparé aux personnes sans diplôme ou de niveau de diplôme inférieur au bac.

Une bonne information sur la pollution de l'air extérieur et ses effets sur la santé

Sept Bretons sur dix ont le sentiment d'être plutôt bien informés sur la pollution de l'air extérieur et sur ses éventuels effets sur la santé.

Ce sentiment d'être plutôt bien informé est plus fréquent chez les 55 ans et plus (79 %) que dans les autres tranches d'âge et en particulier les jeunes de 18-34 ans (65%).

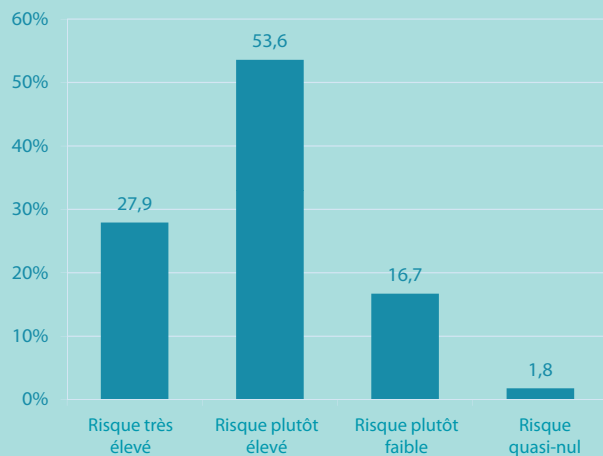
Le niveau d'information ne diffère pas selon la taille de l'agglomération, en revanche, il est fonction du degré de sensibilité des individus face à l'environnement. Ainsi, 77% des personnes les plus sensibles aux questions d'environnement considèrent être bien informés contre 65% des personnes les moins sensibles.

Comparaison interrégionale

En France métropolitaine, 42% de la population a déclaré avoir déjà ressenti les effets de la pollution de l'air extérieur sur sa propre santé ou sur celle de son entourage. Les variations selon les régions sont importantes entre la Provence-Alpes-Côte d'Azur (51%) et la Bretagne (34 %). Pour ces deux régions ainsi que pour l'Aquitaine, les écarts à l'ensemble de la France métropolitaine sont significatifs.

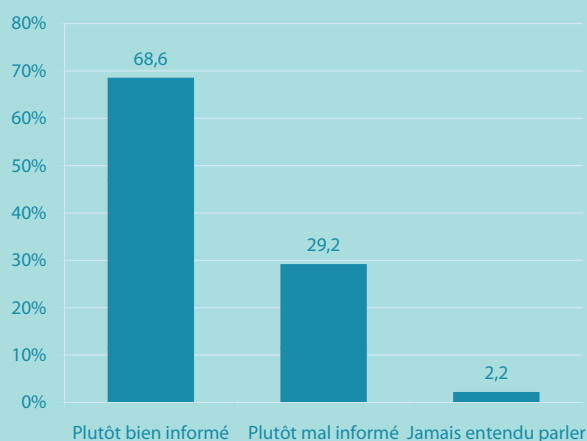
NB : Les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées sur l'âge (structure par âge de la population française au 1^{er} janvier 2007)

Perception des risques liés à la pollution de l'air extérieur pour la santé des français



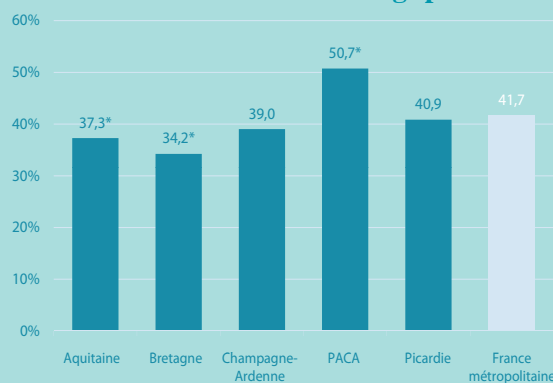
Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Bretagne

Sentiment d'information sur la pollution de l'air extérieur et ses éventuels effets sur la santé



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Bretagne

Proportions¹ de personnes déclarant avoir déjà ressenti les effets de la pollution de l'air extérieur sur leur santé ou celle de leur entourage proche



¹Résultats standardisés sur l'âge

*Différence significative par rapport à la France métropolitaine

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, ORS Picardie

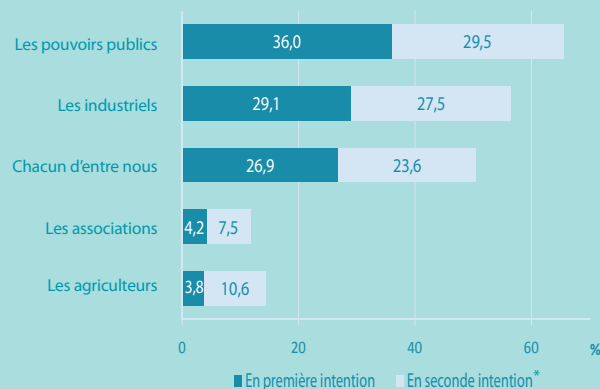
Les pouvoirs publics seraient les mieux placés pour agir

La population a été interrogée sur les acteurs qu'elle considère les mieux placés pour agir, en premier et en second.

Les acteurs les mieux placés pour agir en matière de lutte contre la pollution de l'air extérieur sont les pouvoirs publics : ils sont cités par 66% des Bretons. L'acteur industriel et l'individu sont également fréquemment identifiés.

Le point de vue des hommes et des femmes diffère légèrement. Si les industriels sont autant sollicités par les deux sexes, les pouvoirs publics et les associations sont davantage énoncés par les hommes. À l'inverse, les femmes s'orientent plus fréquemment vers les agriculteurs et vers les individus. Les différences d'appréciation selon l'âge sont peu sensibles.

Acteurs les mieux placés pour agir contre la pollution de l'air extérieur



* le total est inférieur à 100 % car certaines personnes n'ont pas cité d'acteur en seconde intention

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Bretagne

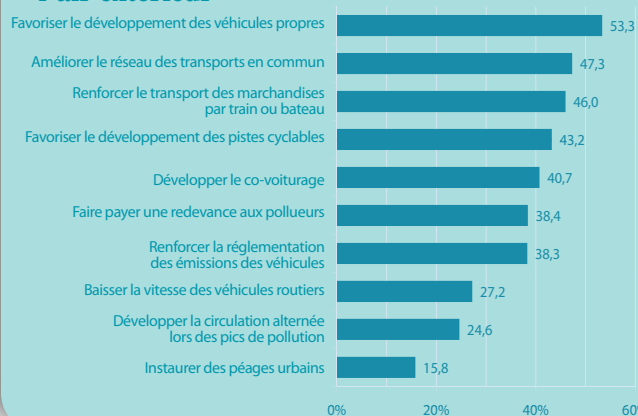
Le développement des véhicules propres : une mesure considérée comme très efficace

Plus de la moitié des Bretons (53 %) pensent que favoriser le développement des véhicules propres est une mesure très efficace pour limiter la pollution de l'air extérieur. A l'inverse, l'instauration des péages urbains recueille peu d'assentiment.

Les femmes sont plus sensibles aux mesures citoyennes. Elles sont plus nombreuses à considérer comme très efficaces les mesures suivantes : favoriser le développement des pistes cyclables, développer le co-voiturage, baisser la vitesse des véhicules routiers et développer la circulation alternée lors des pics de pollution.

La hiérarchie des mesures est aussi fonction de l'âge : favoriser le développement de véhicules propres a la faveur des moins de 55 ans, le renforcement du transport des marchandises par train ou bateau a la préférence des 55 ans et plus.

Personnes jugeant très efficaces les différentes mesures proposées pour limiter la pollution de l'air extérieur

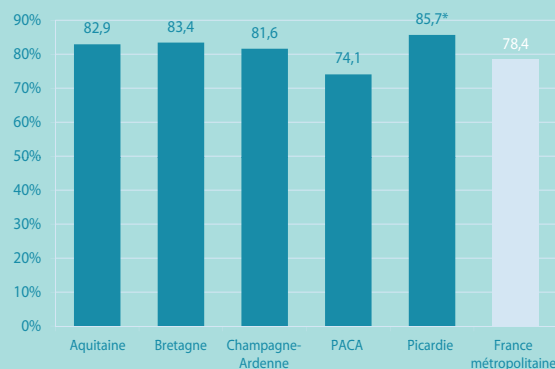


Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Bretagne

Comparaison interrégionale

Huit Français sur 10 (78%) déclarent ne pas être informés sur la qualité de l'air extérieur de leur lieu d'habitation. Cette méconnaissance est généralisée dans l'ensemble des régions étudiées avec quelques différences peu marquées : les habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur se considèrent un peu mieux informés, ceux de la Picardie pensent à l'inverse l'être moins. Seuls ces derniers se différencient significativement de l'ensemble de la France métropolitaine.

Proportions¹ de personnes déclarant ne pas être informées de la qualité de l'air sur leur lieu d'habitation



¹ Résultats standardisés sur l'âge

*Différence significative par rapport à la France métropolitaine

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, ORS Picardie

Pollution de l'air intérieur dans l'habitat

Nous passons 70 à 90% de notre temps à l'intérieur des locaux. Nous y sommes exposés à différents polluants, principalement par inhalation. Les problèmes de pollution intérieure sont complexes. Ils peuvent être liés à des éléments structurels (implantation et conception du logement, chauffage, climatisation, nature des matériaux de construction et du mobilier) ou des éléments conjoncturels (conditions d'hygiène, d'entretien, d'isolation, de ventilation, présence humaine et animale, présence de fumeurs, activités comme la cuisine ou le ménage...). Tous les lieux de vie clos ou semi-clos sont concernés par la pollution intérieure. De plus, il est maintenant établi que l'air intérieur est davantage pollué qu'à l'extérieur, notamment en raison de la présence de sources de pollution spécifiques à l'air intérieur, mais également en raison de comportements actuels qui conduisent à une mauvaise ventilation des locaux et donc une accumulation des polluants (ex : calfeutrage des locaux pour réaliser des économies d'énergie).

Pour plus d'informations : <http://www.air-interieur.org>

De nombreuses sources bien identifiées

En Bretagne, la pollution de l'air intérieur fait partie des thèmes¹ dont le niveau d'information de la population est le plus faible après le radon : plus de la moitié des Bretons s'estime plutôt mal informée des conséquences sanitaires de cette pollution. Mais dans le même temps, la moitié également des Bretons perçoit cette pollution comme présentant un risque élevé pour la santé des Français. Le tabac, les produits d'entretien ou de bricolage, les moisissures, sont les 3 principales sources considérées comme contribuant à la pollution de l'air à l'intérieur du logement. La relativement faible perception du mobilier comme source de pollution peut être le fait d'un manque d'information sur l'utilisation des produits chimiques entrant dans la fabrication.

Un Breton sur six a déjà ressenti les effets de la pollution intérieure sur sa propre santé ou sur celle de son entourage

Les femmes se sentent davantage concernées que les hommes (20% versus 12%), les jeunes de 26-34 ans (22%) davantage que les plus âgés. Les personnes ayant déjà ressenti les effets de la pollution de l'air intérieur sur leur santé ou celle de leur entourage ont une perception plus souvent négative de leur propre santé. Ils ont également une perception accrue des risques pour la santé en général de la pollution intérieure.

L'insatisfaction du logement est un élément déterminant : les personnes insatisfaites de leur logement sont 3 fois plus nombreuses (47%) que les personnes satisfaites (15%), à avoir déjà ressenti les effets de la pollution de l'air intérieur sur leur santé ou celle de leurs proches.

Comparaison interrégionale

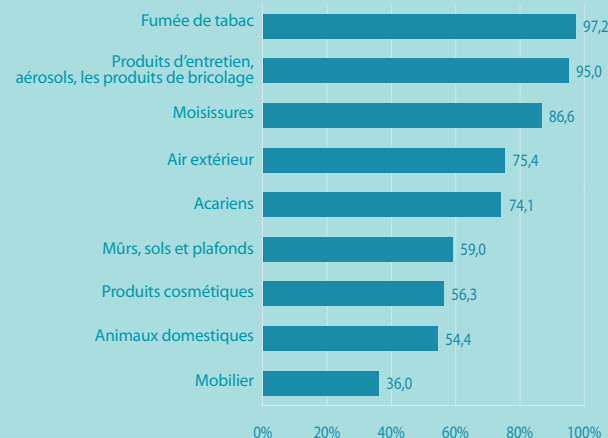
L'aération du logement est la mesure de prévention de la pollution de l'air intérieur la plus répandue.

La ventilation du logement au moins une fois par jour en hiver est significativement plus fréquente en Provence-Alpes-Côte d'Azur que dans l'ensemble de la France métropolitaine.

NB : Les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées sur l'âge (structure par âge de la population française au 1^{er} janvier 2007).

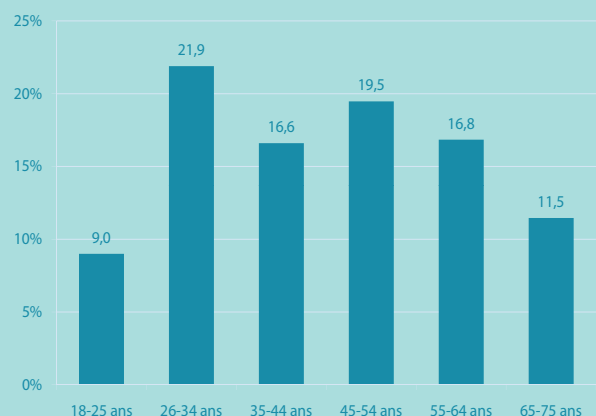
¹ Les différents thèmes investis dans le baromètre santé environnement étaient les suivants : la pollution de l'air extérieur, la pollution de l'air intérieur, la pollution des sols, le bruit, l'utilisation des téléphones portables, le radon dans les habitations, les peintures au plomb, la légionellose, la qualité de l'eau du robinet.

Éléments perçus comme contribuant à la pollution de l'air à l'intérieur des logements



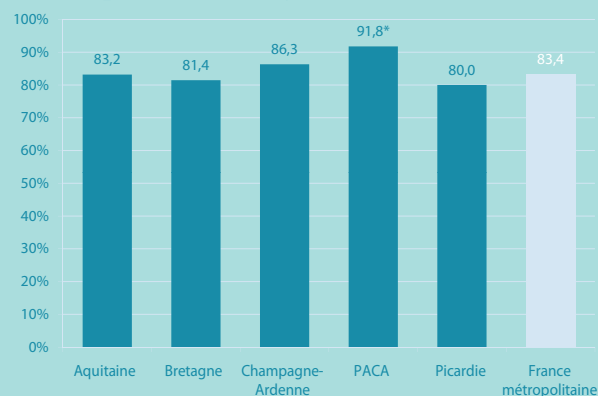
Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Bretagne

Personnes déclarant avoir déjà ressenti les effets de la pollution de l'air intérieur sur leur santé ou celle de leur entourage proche, selon l'âge



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Bretagne

Proportions¹ de personnes déclarant aérer au moins une fois par jour leur logement en hiver



¹ Résultats standardisés sur l'âge

*Différence significative par rapport à la France métropolitaine

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, ORS Picardie

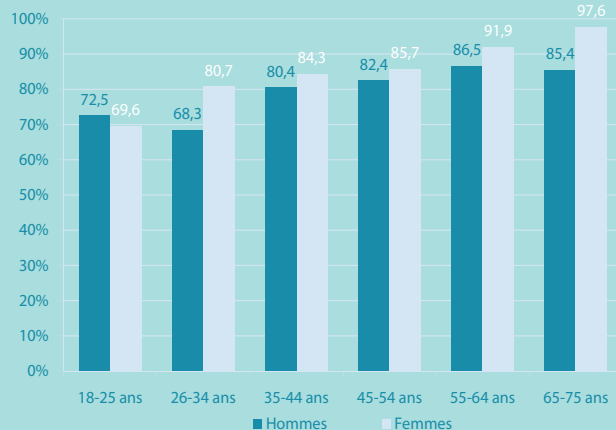
L'aération du logement : un comportement préventif très répandu

Les moyens de prévention simples sont largement répandus, 82% des Bretons aèrent leur logement au moins une fois par jour en hiver, et 69% sont équipés d'une ventilation mécanique continue (VMC).

Toutefois, des comportements à risque persistent : 64% des personnes n'ont pas fait vérifier leur système de ventilation au cours des 12 derniers mois et 5% déclarent avoir bouché les orifices d'aération de leur logement.

L'aération quotidienne du logement en hiver est plus souvent le fait des femmes que des hommes (85% versus 79%) et aussi des plus âgés que des plus jeunes. L'aération quotidienne du logement est également plus fréquente chez les personnes ayant déjà ressenti les effets de la pollution de l'air intérieur sur leur santé ou celle de leur entourage.

Personnes déclarant aérer au moins une fois par jour leur logement en hiver, selon le sexe et l'âge



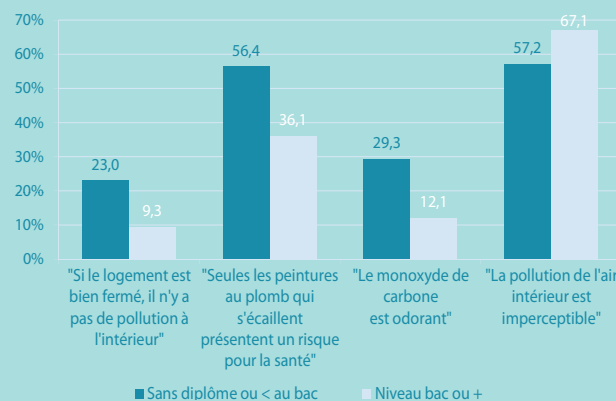
Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Bretagne

Des représentations de la pollution de l'air intérieur contrastées selon le niveau de diplôme

Quatre affirmations ont été soumises aux personnes interrogées afin d'apprécier leurs perceptions, leurs connaissances et leurs opinions sur la pollution de l'air intérieur, elles sont présentées dans le graphique ci-contre.

Les représentations de la pollution de l'air intérieur ne sont pas liées à la perception du risque sanitaire en général et ne diffèrent pas selon le niveau d'information de la population. En revanche, comme on peut le constater sur le graphique, ces représentations varient toutes selon le niveau de diplôme des personnes.

Personnes en accord avec certaines représentations relatives à la pollution de l'air intérieur, selon le niveau de diplôme



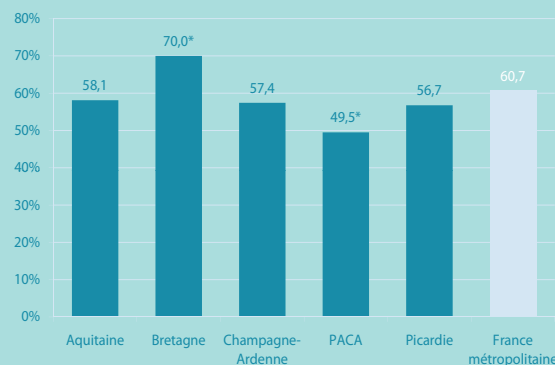
Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Bretagne

Com paraison interrégionale

Six Français sur 10 disposent d'un logement équipé d'une ventilation mécanique contrôlée.

Les différences régionales sont relativement marquées. La Provence-Alpes-Côte d'Azur se distingue par un taux d'équipement relativement faible. Le taux d'équipement de la Bretagne, le plus élevé des régions étudiées, peut s'expliquer par l'importance du parc de maisons individuelles. Pour ces deux régions les taux d'équipement en VMC diffèrent significativement de l'ensemble de la France métropolitaine.

Proportions¹ de personnes déclarant avoir un logement équipé d'une ventilation mécanique contrôlée (VMC)



¹Résultats standardisés sur l'âge
*Différence significative par rapport à la France métropolitaine

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, ORS Picardie

NB : Les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées sur l'âge (structure par âge de la population française au 1^{er} janvier 2007).

Tabagisme au domicile

La fumée de tabac environnementale provient des cigarettes, pipes et cigares. Cette fumée irrite les yeux, le nez et la gorge des personnes exposées. Les nourrissons et les enfants de parents fumeurs sont plus souvent sujets aux infections des bronches, du nez, de la gorge et des oreilles. Cette exposition est particulièrement dommageable pour les personnes présentant des problèmes respiratoires et les asthmatiques provoquant une augmentation de la fréquence et de la gravité des crises. Le risque des cancers du poumon est également accru.

Pour plus d'information : www.air-interieur.org

Plus d'un jeune Breton sur deux est fumeur

En 2007, un tiers des Bretons de 18 à 75 ans déclare fumer, ne serait-ce que de temps en temps : les hommes plus souvent que les femmes (37% et 27%).

Le tabagisme diminue de façon continue avec l'âge, plus d'un Breton âgé de 18 à 25 ans sur deux fument contre seulement 6% des 65 à 75 ans.

La prévalence du tabagisme est la plus élevée chez les ouvriers (39%) et les personnes sans activité (45%), la plus faible chez les cadres (24%) et surtout chez les agriculteurs (12%).

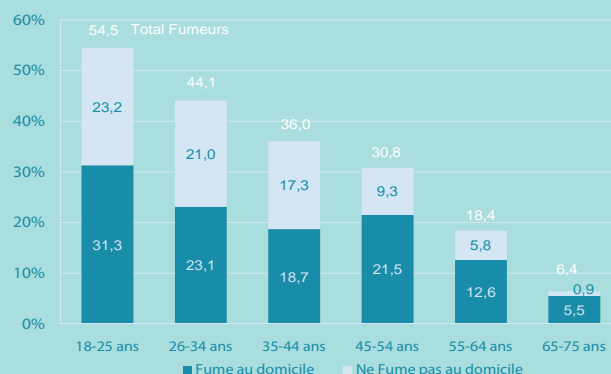
Trois fumeurs sur cinq consomment au domicile

Parmi les fumeurs, 41% fument tous les jours chez eux et 18% y fument parfois. Le fait de vivre en couple ou en famille diminue la fréquence de consommation de tabac au domicile. Ainsi, 89% des fumeurs qui vivent seuls fument au moins de temps en temps chez eux.

De même, la présence d'enfant au sein du foyer invite les fumeurs à ne pas consommer au domicile, d'autant plus que les enfants sont en bas âge (moins de 4 ans). Ainsi, 67% des fumeurs déclarent ne jamais fumer chez eux s'il y a un enfant de moins de 4 ans dans le foyer contre 40% s'il y en a pas.

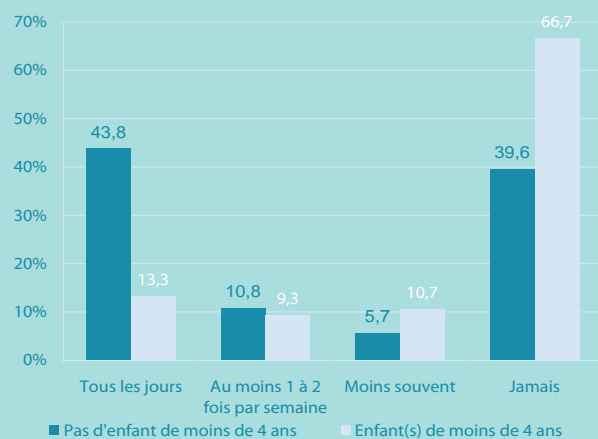
La sensibilité aux problèmes d'environnement varie selon l'intensité de la consommation quotidienne de tabac au sein du logement. Plus le nombre de cigarettes fumées par jour dans le logement augmente, moins les individus se déclarent sensibles à la problématique environnementale.

Tabagisme au domicile parmi les fumeurs, selon l'âge



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Bretagne

Tabagisme au domicile parmi les fumeurs, selon la présence d'enfant(s) en bas âge



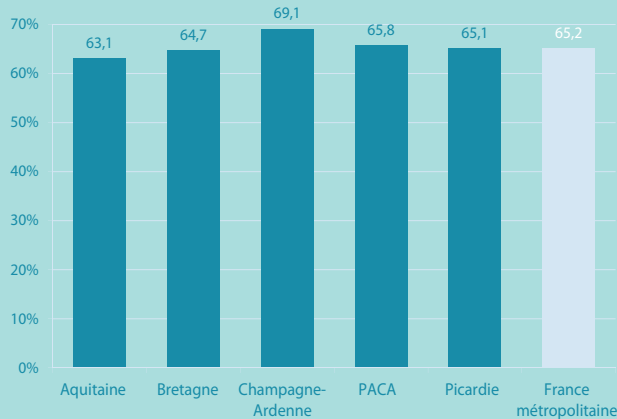
Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Bretagne

Comparaison interrégionale

En France métropolitaine et dans les cinq régions étudiées, le tabagisme touche 30% des populations. Parmi les fumeurs, près des 2/3 consomment à leur domicile, sans différence significative entre la France métropolitaine et les 5 régions étudiées.

NB : Les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées sur l'âge (structure par âge de la population française au 1^{er} janvier 2007).

Part¹ du tabagisme au domicile parmi les fumeurs



¹Résultats standardisés sur l'âge

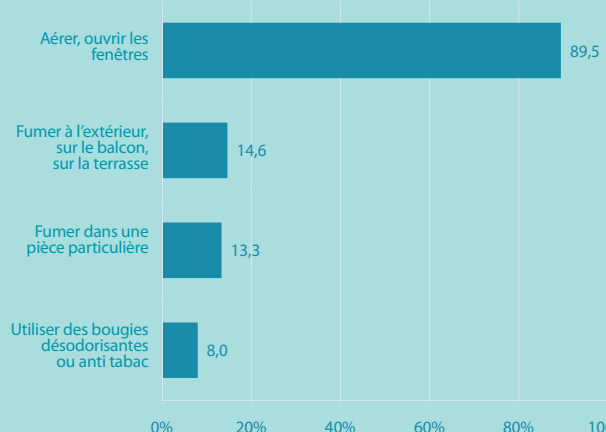
Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, ORS Picardie

La grande majorité des fumeurs au domicile se prému- nit des effets de leur tabagisme

Les ¾ des personnes qui fument dans leur logement déclarent prendre des précautions particulières, les hommes comme les femmes et à tous âges. Le fait de prendre des précautions est moins répandu chez les fumeurs qui ont un niveau d'étude inférieur au baccalauréat (69% vs 81%).

La précaution¹ la plus courante est l'aération et l'ouverture des fenêtres : cette pratique concerne neuf fumeurs sur dix. D'autres précautions sont moins fréquentes : fumer à l'extérieur (terrasse, balcon) et fumer dans une pièce particulière. L'intensité de la consommation de tabac n'a pas d'influence sur les stratégies d'évitement du tabagisme passif.

Précautions prises par les fumeurs, lorsqu'ils fument à leur domicile (plusieurs réponses possibles)



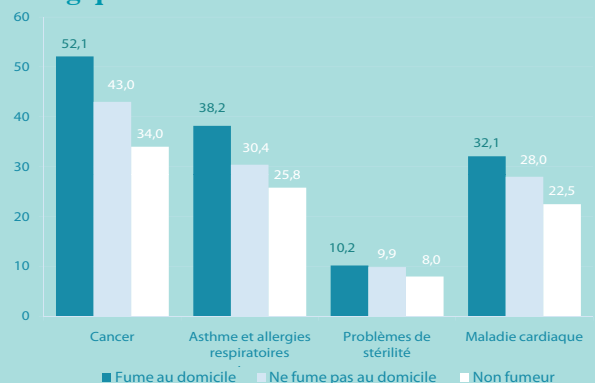
Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Bretagne

Une perception accrue des risques sanitaires environnementaux chez les fumeurs au domicile

Les fumeurs au domicile ont une perception accrue des risques d'être victime d'un certain nombre de maladies induites par des facteurs environnementaux comme le cancer, l'asthme, les maladies cardiaques ou les problèmes de stérilité. Ainsi, pour chaque pathologie citée, les fumeurs sont significativement plus nombreux que les non fumeurs à estimer qu'ils encourent un risque plutôt élevé d'être malade et ceci d'autant plus qu'ils fument à leur domicile. Les fumeurs au domicile ont également plus fréquemment une perception négative de leur santé globale : 12% d'entre eux se jugent en médiocre ou mauvaise santé contre 5% des autres fumeurs.

Paradoxalement, les fumeurs au domicile sont moins nombreux que les autres fumeurs à déclarer avoir déjà ressenti les effets de la pollution de l'air sur leur santé ou celle de leur proche (11% versus 20%).

Craintes de courir un risque plutôt élevé d'être affecté, au cours de sa vie, par des problèmes de santé liés à son environnement, selon le comportement tabagique



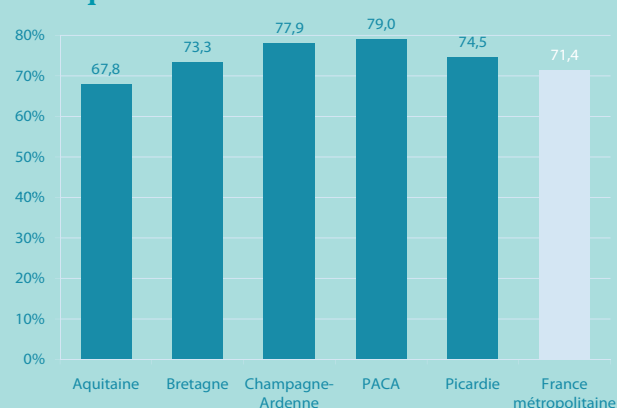
Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Bretagne

¹ Il a été demandé aux fumeurs qui fument ne serait-ce que de temps en temps à leur domicile et qui ont déclaré prendre des précautions lorsqu'ils y fument, de préciser les précautions prises, aucune suggestion ne leur étant faite.

Com paraison interrégionale

Globalement, plus de 7 Français métropolitains fumeurs sur 10 prennent des précautions quand ils consomment à leur domicile. Cette prise de précaution est moins fréquente en Aquitaine qu'en Champagne-Ardenne et qu'en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Toutefois, aucune région ne diffère significativement de l'ensemble de la France métropolitaine.

Proportions¹ de fumeurs prenant des précautions lorsqu'ils fument à leur domicile



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, ORS Picardie

¹ Résultats standardisés sur l'âge

NB : Les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées sur l'âge (structure par âge de la population française au 1^{er} janvier 2007).

Monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz incolore et inodore. Il est le résultat d'une combustion incomplète de matière organique, quelle que soit la source d'énergie : bois, gaz (naturel, butane, propane ou pétrole liquéfié), charbon, essence...

Il agit comme un gaz asphyxiant en prenant la place de l'oxygène dans le sang. A taux faibles, il provoque des maux de tête, des troubles digestifs, des malaises... A haute dose, il est très toxique et peut rapidement s'avérer mortel. Une mauvaise combustion et une mauvaise aération contribuent au risque d'intoxication au monoxyde de carbone. Ainsi les appareils de chauffage ou de production d'eau chaude mal entretenus, une mauvaise aération du logement et les fumées mal évacuées en sont les principales causes.

Pour plus d'informations : www.sante-jeunesse-sports.gouv.fr (dossier : « Monoxyde de carbone ») et www.logement.gouv.fr (dossier : « L'intoxication au monoxyde de carbone »).

Sept Bretons sur dix possèdent un équipement à combustion en chauffage principal

En Bretagne les sources de chauffage des habitations sont par ordre d'importance : l'électricité (30%), le gaz (30%), le mazout et le fioul (26%) et le bois (10%). Le chauffage par énergies nouvelles et renouvelables est peu développé (1,7%). Les sources combustibles de chauffage principal sont assez spécifiques à l'espace de résidence, si le gaz est la source la plus fréquemment utilisée en ville, le fioul l'est à la campagne.

L'utilisation de chauffage d'appoint pendant les saisons froides ou intermédiaires concerne 37% des Bretons dont 25% fonctionnant avec une énergie combustible (gaz, bois, charbon, fioul, pétrole). Au total, 78% de la population utilisent au moins une source de chauffage combustible qu'il s'agisse d'un mode de chauffage principal ou d'appoint, plus souvent à la campagne (82%) qu'en ville (76%).

Une connaissance et une perception élevées des risques sanitaires liés au monoxyde de carbone

2 Bretons sur 3 s'estiment bien informés sur le monoxyde de carbone et sur ses effets sur la santé, les hommes un peu plus que les femmes (68% vs 59%) et les plus âgés davantage que les plus jeunes (78% des 65-75 ans versus 53% des 18-25 ans).

Près de 9 Bretons sur 10 (88%) estiment que le monoxyde de carbone présente un risque élevé pour la santé des français.

De plus, un Breton sur cinq pense courir un risque lié au monoxyde de carbone dans sa propre habitation, les hommes davantage que les femmes (25% versus 15%) et les plus jeunes davantage que les plus âgés.

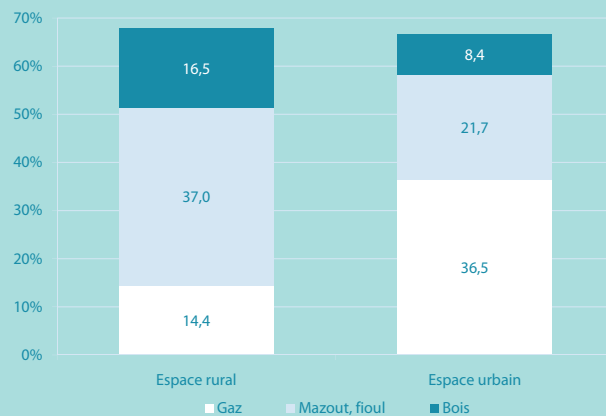
Comparaison interrégionale

La grande majorité des Français (65%) se déclare plutôt bien informée sur le monoxyde de carbone et sur ses effets sur la santé, sans différence selon les régions.

De même, le monoxyde de carbone est largement perçu comme un enjeu de santé publique puisque 90% des personnes vivant en France métropolitaine et dans chacune des régions étudiées, jugent qu'il représente un risque élevé pour la santé des Français.

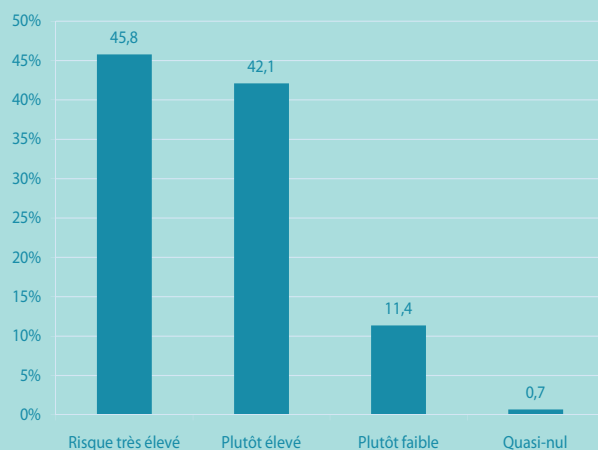
NB : Les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées sur l'âge (structure par âge de la population française au 1^{er} janvier 2007)

Sources combustibles de chauffage principal, selon le lieu de résidence



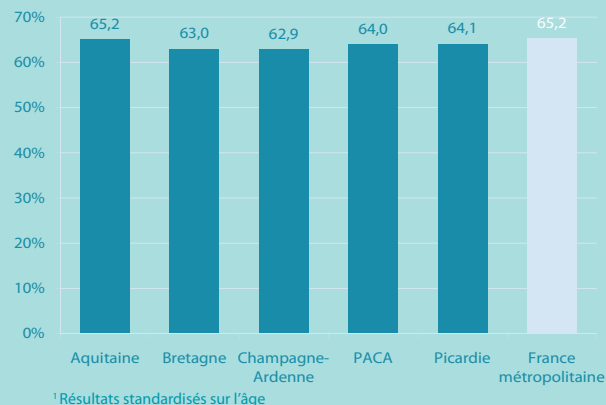
Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Bretagne

Perception des risques liés au monoxyde de carbone pour la santé des Français



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Bretagne

Proportions¹ de personnes s'estimant plutôt bien informées sur le monoxyde de carbone et ses éventuels effets sur la santé



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, ORS Picardie

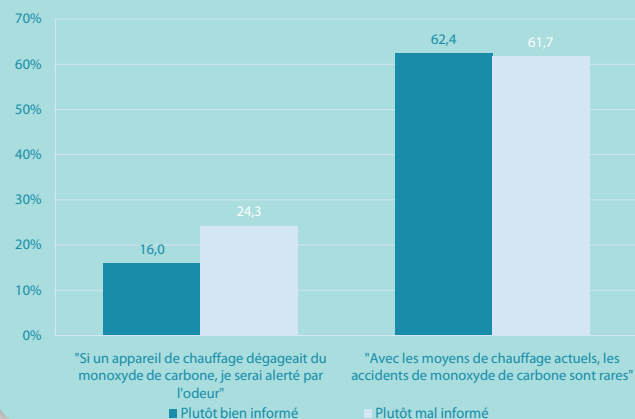
Les risques d'émission de monoxyde de carbone sont mal identifiés par la population.

Les ¾ des personnes équipées ou utilisant une énergie combustible pensent ne pas avoir chez elles d'appareils présentant un risque d'émission de monoxyde de carbone.

Six personnes sur dix considèrent que, avec les moyens de chauffage actuels, les accidents au monoxyde de carbone sont rares, quel que soit leur niveau d'information déclaré.

Enfin, 2 Bretons sur 10 pensent que l'odeur les alerterait sur le dégagement de ce gaz dans leur habitation. Ce défaut de connaissance de la caractéristique non odorante du gaz concerne presque autant les personnes se considérant plutôt bien informées que celles se disant plutôt mal informées.

Personnes en accord avec certaines représentations relatives au monoxyde de carbone, selon le niveau d'information déclaré

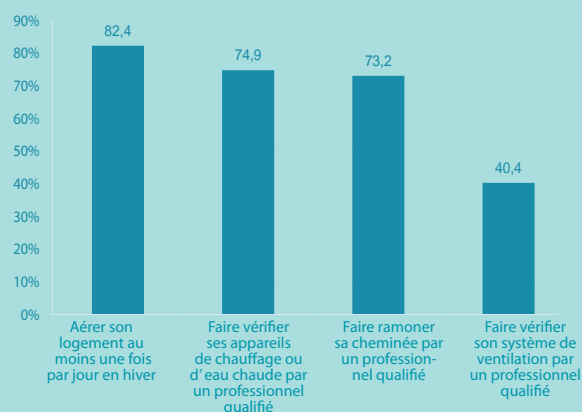


Les gestes préventifs associés au risque d'intoxication au monoxyde de carbone sont répandus mais des comportements à risque perdurent

Parmi les personnes possédant un équipement à combustion en chauffage principal, 82% ventilent leur logement au moins une fois par jour, 75% ont fait ramoner leur cheminée par un professionnel qualifié et 73% ont fait vérifier leurs appareils de chauffage ou d'eau chaude par un professionnel qualifié dans l'année.

Cependant, des comportements à risque persistent : dans l'année écoulée, seuls 40% ont fait vérifier leur système de ventilation par un professionnel qualifié, et 5,6% déclarent avoir bouché les orifices d'aération de leur logement.

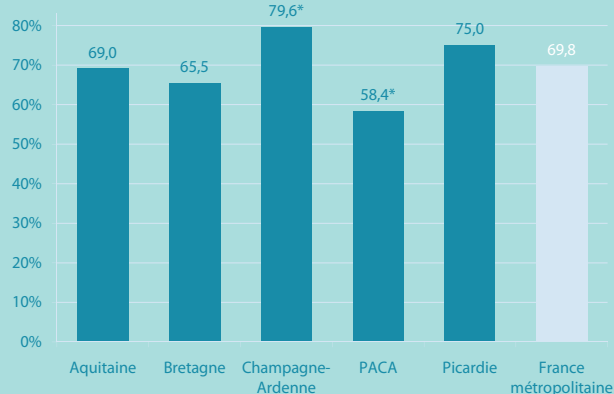
Comportements préventifs déclarés par les personnes possédant un équipement à combustion en chauffage principal



Comparaison interrégionale

Le taux d'équipement en chauffage principal à risque d'émission de monoxyde de carbone varie fortement selon les régions, la Champagne-Ardenne présente la plus forte proportion (80%) et la Provence-Alpes-Côte d'Azur la plus faible (58%), ces deux régions diffèrent significativement de la France métropolitaine contrairement aux trois autres régions de l'étude.

Proportions¹ de personnes déclarant posséder un équipement à combustion en chauffage principal



¹ Résultats standardisés sur l'âge

*Différence significative par rapport à la France métropolitaine

NB : Les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées sur l'âge (structure par âge de la population française au 1^{er} janvier 2007).

Eau du robinet

En France, l'eau du robinet bénéficie d'un dispositif de suivi sanitaire permanent. Des prélèvements sont effectués depuis les sites de captage jusque dans le réseau de distribution. Différents paramètres sont mesurés permettant notamment d'identifier les risques microbiens (germes indicateurs de contamination fécale) et chimiques (nitrate, nitrites, plomb, pesticides...). La couleur, l'odeur et la saveur de l'eau destinée à la consommation sont également prises en compte.

Pour plus d'informations : www.sante-jeunesse-sports.gouv.fr (dossier : « Eau »).

Un sentiment d'être bien informé sur la qualité de l'eau et ses effets sur la santé

Plus des trois quarts des Bretons (76%) estiment être plutôt bien informés sur la qualité de l'eau du robinet et ses effets sur la santé.

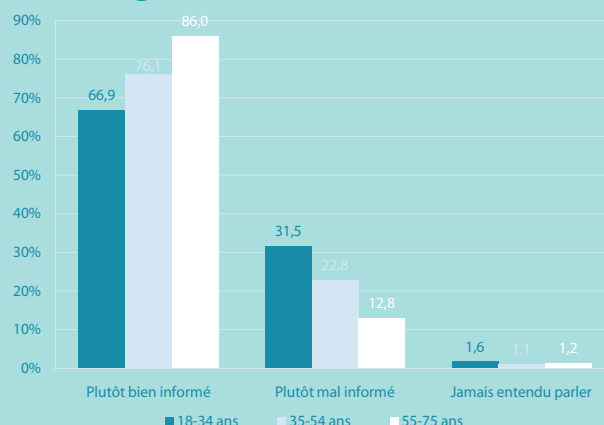
Le niveau d'information ressenti varie selon l'âge. En effet, 86 % des personnes âgées de 55 à 75 ans s'estiment bien informées, contre 67 % pour les plus jeunes (18-34 ans). Le sentiment d'être bien informé est plus marqué parmi les agriculteurs exploitants (88%) que parmi les personnes sans activité professionnelle (70 %).

Une relative défiance dans l'eau du robinet, même chez les personnes se considérant bien informées

Globalement, près de la moitié des Bretons (46%) estiment que l'eau du robinet présente un risque, très élevé (13%) ou plutôt élevé (33%) pour la santé des Français. Le sentiment d'un risque élevé est plus marqué parmi les artisans, commerçants et chefs d'entreprise (53 %) que parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures (41 %) ou les personnes sans activité professionnelle (37%).

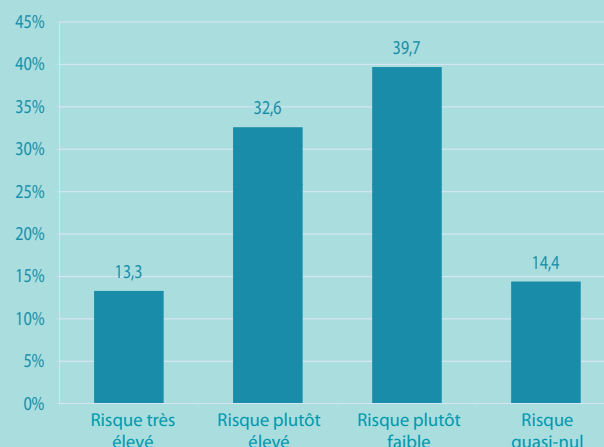
La perception des risques pour la santé est plus élevée chez les personnes se considérant mal informées (55%) que chez celles qui se considèrent bien informées (43%).

Sentiment d'information sur la qualité de l'eau du robinet et ses éventuels effets sur la santé, selon l'âge



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Bretagne

Perception des risques liés à la qualité de l'eau du robinet pour la santé des français



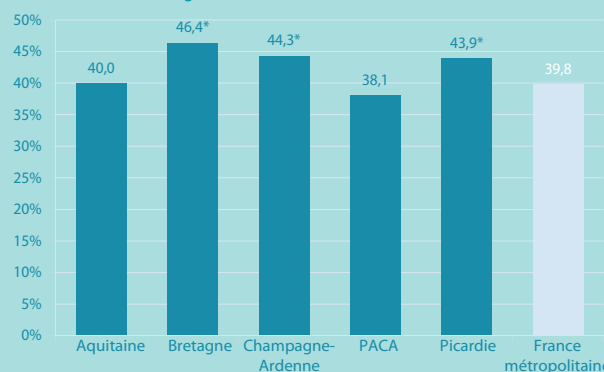
Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Bretagne

Com paraison interrégionale

La perception d'un risque élevé pour la santé des Français est variable selon les régions. Elle est significativement plus souvent émise par les personnes vivant en Bretagne puis en Champagne-Ardenne et en Picardie, que par l'ensemble des Français métropolitains.

NB : Les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées sur l'âge (structure par âge de la population française au 1^{er} janvier 2007).

Proportions¹ de personnes pensant que la qualité de l'eau du robinet présente un risque élevé pour la santé des français



¹Résultats standardisés sur l'âge
*Différence significative par rapport à la France métropolitaine

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, ORS Picardie

Près d'un Breton sur deux ne boit pas d'eau du robinet

Seuls 15% des Bretons interrogés boit exclusivement de l'eau du robinet et 45 % uniquement de l'eau en bouteille. Les autres personnes (soit 40%) consomment les deux eaux. Parmi les personnes buvant de l'eau du robinet (exclusivement ou non), moins d'une sur quatre utilise un dispositif de filtration ou une carafe filtrante.

La nature de l'eau consommée varie fortement selon l'opinion des personnes quant à la qualité de l'eau de leur commune. Ainsi, 68% des personnes plutôt insatisfaites de la qualité de l'eau de leur commune, boivent exclusivement de l'eau en bouteille, contre 34 % des personnes satisfaites. La consommation exclusive d'eau en bouteille est moins fréquente dans les moyennes et grandes agglomérations (plus de 20 000 habitants).

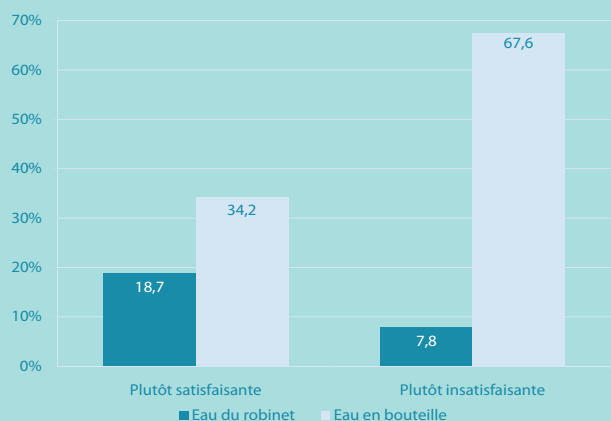
Des réticences souvent liées au manque de confiance dans la qualité de l'eau

Le plus souvent, les réticences à consommer l'eau du robinet sont liées au manque de confiance dans la qualité de l'eau. En effet, près des deux tiers (64,5%) des personnes ne buvant pas ou peu d'eau du robinet, manquent de confiance dans sa qualité et presque autant (61%) ont fait le choix d'une eau en bouteille (choix d'une marque, d'une eau pétillante...). Plus de la moitié des personnes (57%) évoquent son mauvais goût, presque autant (54,5%) craignent la présence de produits toxiques. Les autres motifs (notamment la crainte d'attraper une maladie) sont moins fréquents.

Parmi les éléments susceptibles de présenter un risque pour la santé¹, les nitrates sont les plus souvent cités (73 %). Viennent ensuite les pesticides (47%) et le plomb (30%). Les bactéries ou microbes et le chlore sont évoqués par une personne sur cinq. Afin d'améliorer la qualité de leur environnement, six personnes sur dix (58%) se disent prêtes à payer 10 % plus cher pour avoir une eau de meilleure qualité.

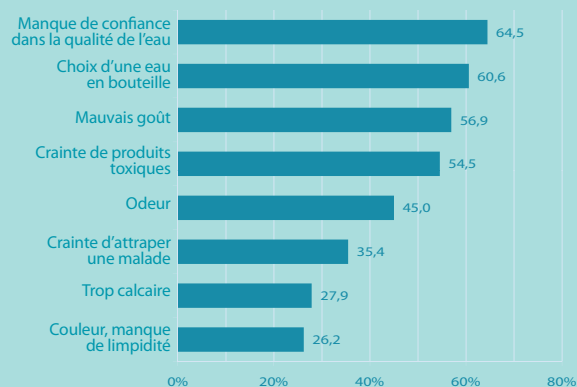
¹ Il a été demandé aux personnes interrogées de citer les deux éléments qui selon eux pouvaient présenter un inconvénient pour leur santé. Une liste leur était proposée, à savoir : « les pesticides », « les nitrates », « le plomb », « le chlore », « le calcaire », et « les bactéries ou microbes ».

Type d'eau consommée, selon le degré de satisfaction vis-à-vis de la qualité de l'eau de sa commune



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Bretagne

Motifs de non consommation de l'eau du robinet (plusieurs réponses possibles)



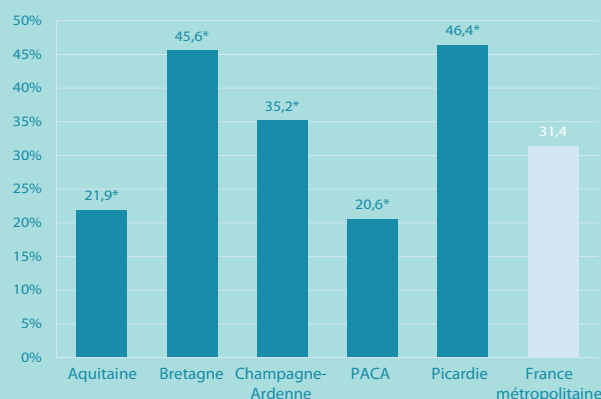
Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Bretagne

Com paraison interrégionale

La consommation exclusive d'eau en bouteille varie selon les régions. En Aquitaine et en Provence-Alpes-Côte d'Azur, elle est inférieure à l'ensemble de la France métropolitaine et nettement moins fréquente qu'en Picardie et Bretagne. Dans ces deux régions, les populations considèrent que la qualité de l'eau dans leur commune n'est plutôt pas satisfaisante.

NB : Les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées sur l'âge (structure par âge de la population française au 1^{er} janvier 2007).

Proportions¹ de personnes déclarant consommer exclusivement de l'eau en bouteille



¹Résultats standardisés sur l'âge
*Différence significative par rapport à la France métropolitaine

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES
ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, ORS Picardie

Eaux de baignade

Le risque principal associé aux activités de baignade est de nature micro-biologique (bactéries, virus, parasites, qui peuvent causer diarrhées, infections respiratoires ou cutanées...). Contrairement aux sites naturels (bord de mer, rivières ou plans d'eau douce), l'eau des piscines est désinfectée pour assurer une bonne qualité microbiologique. La qualité des eaux de baignade est par ailleurs surveillée régulièrement par les services des Directions départementales des affaires sanitaires et sociales qui recherchent une éventuelle contamination par des germes d'origine fécale ou encore la présence de produits chimiques indésirables.

Pour plus d'informations : <http://baignades.sante.gouv.fr/>

Une plus grande méfiance dans la qualité des eaux de baignade chez les femmes

Globalement, 46% des Bretons pensent que la qualité des eaux de baignade dans les sites naturels de France (mer, lacs ou rivières) peut présenter des risques pour leur santé. Cette crainte est un peu plus souvent exprimée par les femmes (49%) que par les hommes (43%). Cependant, une partie de la population (16%) n'a pas connaissance des risques pour la santé. Ces personnes sont plus nombreuses chez les 18-44 ans (23%) que chez les 45-75 ans (10%). De même, la méconnaissance des risques est plus fréquente parmi les personnes peu ou pas diplômées.

En piscine publique, 43% personnes estiment que la qualité de l'eau peut présenter un risque pour leur santé. Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à le craindre (47% contre 39%).

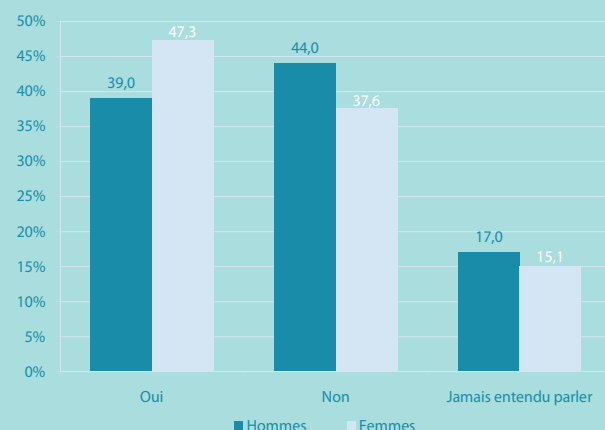
En site naturel comme en piscine publique, près de deux personnes sur dix n'ont jamais entendu parler des risques que peut présenter la qualité des eaux de baignade pour leur santé.

«En France, la qualité des eaux de baignade présente-t-elle des risques pour votre santé ?» en mer, lacs ou rivières



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Bretagne

«En France, la qualité des eaux de baignade présente-t-elle des risques pour votre santé ?» en piscine publique



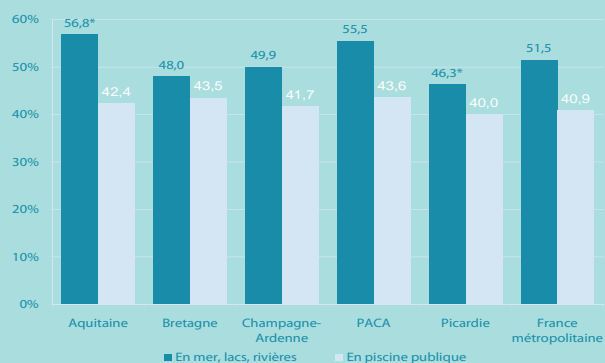
Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Bretagne

Comparaïson interrégionale

Concernant les eaux de baignade en mer, lacs ou rivières, la perception de risques pour la santé varie selon les régions. L'existence de risques est plus souvent citée en Aquitaine et en Provence-Alpes-Côte d'Azur qu'en Champagne-Ardenne, Bretagne ou Picardie. Seules les régions Aquitaine et Picardie s'écartent significativement de l'ensemble de la France métropolitaine.

En revanche, la perception de risques sanitaires liés à la qualité des eaux des piscines publiques est comparable dans les cinq régions.

Proportions¹ de personnes pensant que la qualité des eaux de baignade en France présente des risques pour leur santé



¹Résultats standardisés sur l'âge
*Différence significative par rapport à la France métropolitaine

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, ORS Picardie

NB : Les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées sur l'âge (structure par âge de la population française au 1^{er} janvier 2007).

La baignade en site naturel est pratiquée par près de neuf Bretons sur dix

Dans l'ensemble, 87% des Bretons déclarent se baigner ne serait-ce qu'occasionnellement, en mer, lacs ou rivières, sans différence selon le sexe. La baignade est un peu moins pratiquée chez les 55-75 ans. Elle l'est également moins chez les agriculteurs (70%). A l'inverse la pratique de la baignade augmente avec les niveaux de diplôme et de revenus.

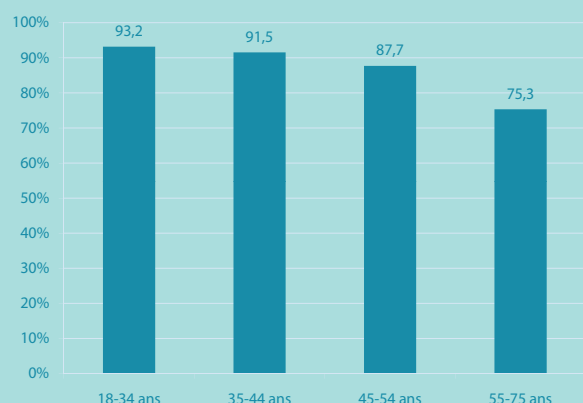
La baignade en piscine publique est moins prisée (58%). Sa fréquence, comparable chez les hommes et chez les femmes, diminue également avec l'âge, les 55-75 ans étant une minorité (31%) à utiliser la piscine. La baignade même occasionnelle en piscine publique est nettement plus fréquente parmi les personnes de niveau baccalauréat ou plus (69%) que parmi celles n'ayant aucun diplôme (16%). Ces différences peuvent en partie être dues à la proximité des piscines. La pratique de la baignade augmente également avec le niveau de revenu.

Enfin, 11% des personnes interrogées déclarent ne jamais se baigner en mer, lacs, rivières ou piscine publique, sans différence selon le sexe. Cette proportion varie avec l'âge. A partir de 55 ans, elle est cinq fois plus élevée qu'avant l'âge de 45 ans (23% contre 5%). Par ailleurs, la proportion de personnes ne se baignant jamais est particulièrement élevée parmi les agriculteurs (30%) et les personnes non diplômées (29%).

La présence d'enfants de moins de 14 ans au sein du foyer favorise la pratique, même occasionnelle, de la baignade en mer, lacs, rivières ou piscine publique.

Personnes se baignant ne serait-ce qu'occasionnellement en France, selon l'âge

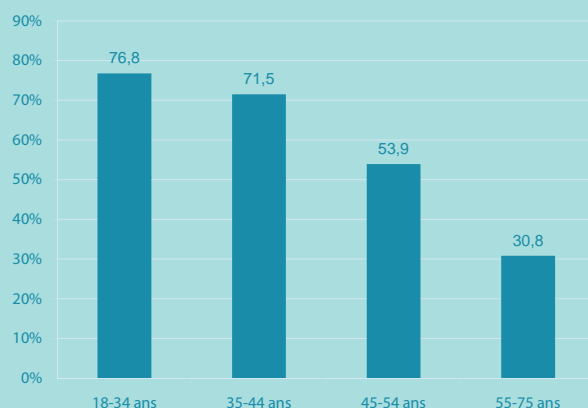
en mer, lacs ou rivières



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Bretagne

Personnes se baignant ne serait-ce qu'occasionnellement en France, selon l'âge

en piscine publique



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Bretagne

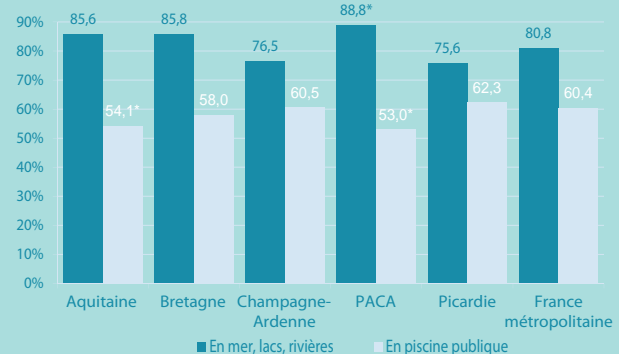
Comparaison interrégionale

Quelle que soit la région, les personnes se baignent plus fréquemment dans les sites naturels que dans les piscines publiques. La part des personnes se baignant ne serait-ce qu'occasionnellement en mer, lacs ou rivières est, comme on peut s'y attendre, plus élevée en Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bretagne et Aquitaine qu'en Champagne-Ardenne ou Picardie.

Les habitudes diffèrent pour la fréquentation des piscines publiques. En Aquitaine et Provence-Alpes-Côte d'Azur, la pratique de la piscine publique est moindre que dans l'ensemble de la France métropolitaine, ce qui n'est pas le cas des autres régions.

NB : Les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées sur l'âge (structure par âge de la population française au 1^{er} janvier 2007).

Proportions¹ de personnes se baignant ne serait-ce qu'occasionnellement en France, en mer, lacs, rivières ou piscine publique



¹Résultats standardisés sur l'âge

*Différence significative par rapport à la France métropolitaine

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, ORS Picardie

La légionellose est une infection respiratoire provoquée par des bactéries du genre *Legionella*. Ces bactéries, présentes dans les milieux naturels, peuvent proliférer dans certains sites artificiels d'eaux chaudes (25°-45°). C'est notamment le cas des installations mal conçues et/ou mal entretenues : installations sanitaires (douches, robinet...), balnéothérapie, fontaines décoratives, humidificateurs, climatisation, dispositifs de refroidissement (tours aéroréfrigérantes...). La contamination se fait par voie respiratoire en inhalant de l'eau contaminée diffusée en aérosol. La légionellose affecte essentiellement les adultes, en particulier ceux présentant un facteur favorisant (âge avancé, maladies respiratoires chroniques, maladies immunodépressives, tabagisme...).

Pour plus d'informations : www.sante-jeunesse-sports.gouv.fr (dossier : « Légionellose ») et www.bretagne.sante.gouv.fr

Un meilleur niveau d'information ressenti chez les personnes les plus âgées

Globalement, un peu plus de la moitié des Bretons (53,5%) estime être plutôt bien informée sur les légionelles ou la légionellose. Toutefois, deux Bretons sur cinq (40%) pensent être plutôt mal informés et 6,5% déclarent ne jamais en avoir entendu parler.

Le niveau d'information ressenti varie selon l'âge. Chez les 18-34 ans les bien informés sont très minoritaires (35%). A l'inverse, dans les tranches d'âge suivantes, les bien informés sont majoritaires : 57% dans la tranche d'âge de 35 à 54 ans et 69% dans la tranche d'âge de 55 à 75 ans. De même la méconnaissance de la légionellose touche plus fréquemment les plus jeunes.

Les personnes âgées considérées comme les plus vulnérables

Pour les personnes s'estimant plutôt bien informées, les groupes de population considérés comme les plus vulnérables¹ vis-à-vis de la légionellose sont souvent ceux dont l'état de santé est ou peut être fragile : les personnes âgées, les personnes hospitalisées ou les nourrissons. Le fait de vivre ou de travailler dans un bâtiment climatisé est également cité par plus d'un tiers des personnes. En revanche, les fumeurs ne sont pas considérés comme un groupe vulnérable.

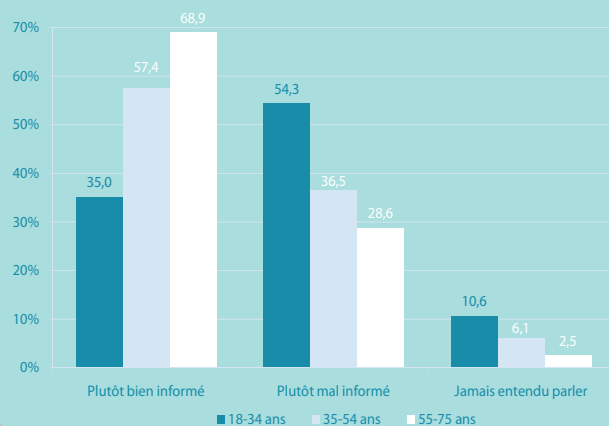
¹ Il a été demandé aux personnes interrogées de citer les deux groupes de population qui selon eux étaient les plus vulnérables vis-à-vis de la légionellose. Différentes propositions leurs étaient énoncées.

Comparaison interrégionale

En France métropolitaine, plus d'une personne sur dix (11%) estime courir un risque plutôt élevé d'être affecté par la légionellose au cours de sa vie. Cette proportion varie selon les régions étudiées. C'est en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Picardie que les valeurs sont les plus élevées. A l'inverse, la proportion de personnes estimant courir un risque est plus faible en Bretagne. C'est la seule région qui s'écarte significativement de la France métropolitaine.

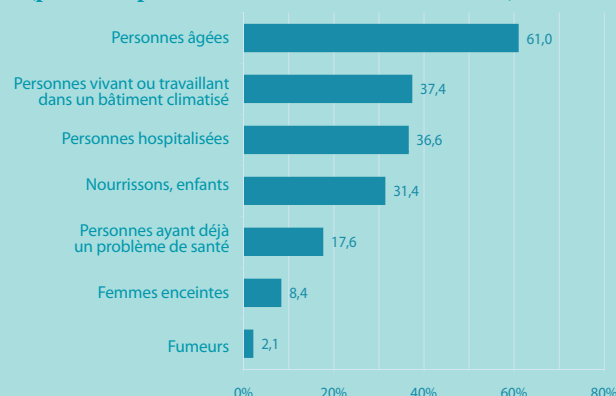
NB : Les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées sur l'âge (structure par âge de la population française au 1^{er} janvier 2007).

Sentiment d'information sur les légionelles ou la légionellose et leurs éventuels effets sur la santé selon l'âge



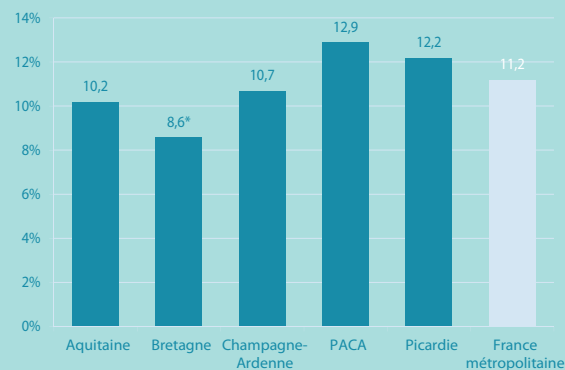
Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Bretagne

« Parmi les groupes de populations suivants, quels sont selon vous, les deux plus vulnérables vis-à-vis de la légionellose ? » (parmi les personnes s'estimant bien informées)



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Bretagne

Proportions¹ de personnes pensant courir un risque plutôt élevé d'attraper la légionellose au cours de leur vie



¹ Résultats standardisés sur l'âge
*Différence significative par rapport à la France métropolitaine

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, ORS Picardie

Une méconnaissance des modes de transmission

Parmi les personnes s'estimant plutôt bien informées, les modes de contamination liés à l'eau sont les plus souvent cités. Ainsi, pour 56 % d'entre elles, une contamination est considérée comme possible en prenant des douches ou en buvant de l'eau. La contamination par voie respiratoire n'est identifiée que par moins d'une personne sur deux et n'arrive qu'en seconde position (48 %), avec les contaminations par voie alimentaire. Une proportion plus faible de personnes pensent qu'une transmission de la maladie par contact est possible, contact avec des personnes infectées (26 %) ou contact avec des animaux (14 %).

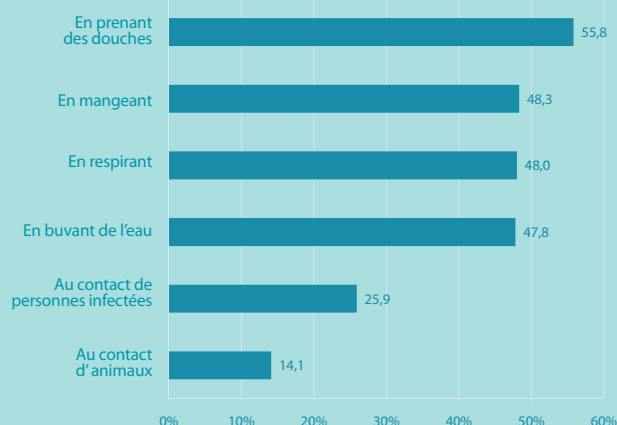
Des personnes déclarent ne pas savoir répondre aux affirmations proposées sur les modes de contamination, en particulier pour la contamination par contact avec des animaux (13 % des personnes) et par contact avec des personnes infectées (16 %).

Une augmentation de la température du chauffe-eau citée comme mesure de prévention par moins d'un breton sur deux

Parmi les personnes s'estimant bien informées, plus de six sur dix (64%) pensent que les légionelles peuvent se développer dans les habitations, mais les deux tiers n'en sont pas certaines. En revanche, seuls 30 % déclarent connaître les actions à mettre en œuvre pour prévenir le développement de ces bactéries.

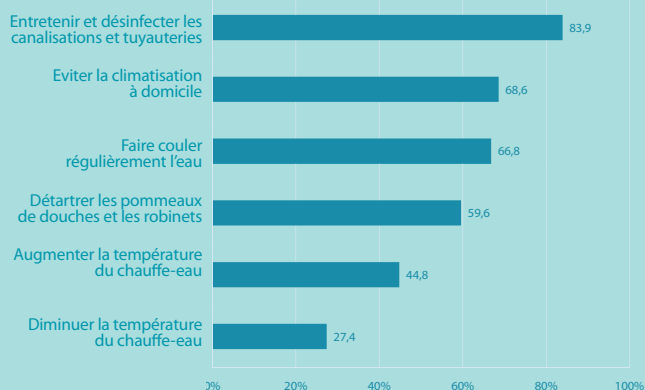
Le mode de prévention le plus fréquemment cité est alors l'entretien et la désinfection des canalisations et des tuyauteries (84%). Éviter la climatisation à domicile et faire couler l'eau régulièrement sont également cités par plus des deux tiers des personnes. 45% pensent qu'augmenter la température du chauffe-eau est un moyen de protection et 27% que diminuer cette température est efficace.

«Selon vous, la légionellose peut-elle s'attraper...» (parmi les personnes s'estimant bien informées)



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Bretagne

«Selon vous, ces mesures permettent-elles de prévenir le développement des légionelles dans son logement ?» (parmi les personnes s'estimant bien informées)



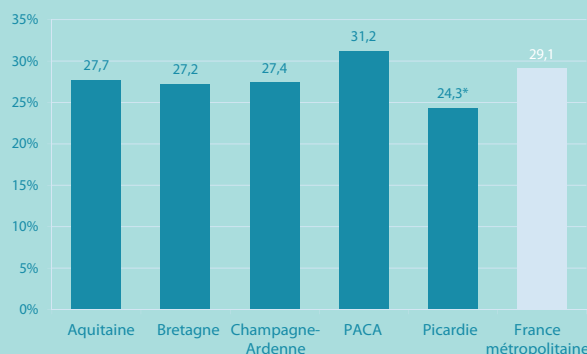
Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Bretagne

Comparaison interrégionale

Même parmi les personnes s'estimant bien informées, celles déclarant savoir comment prévenir le développement des légionelles dans leur logement sont peu nombreuses : 29% en France, entre 24 et 31% dans les régions étudiées. La valeur la plus faible est observée en Picardie et c'est la seule région où la proportion est significativement inférieure à l'ensemble de la France métropolitaine.

NB : Les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées sur l'âge (structure par âge de la population française au 1^{er} janvier 2007).

Proportions¹ de personnes déclarant savoir comment prévenir le développement des légionelles dans leur logements (parmi les personnes s'estimant bien informées)



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, ORS Picardie

¹Résultats standardisés sur l'âge

*Différence significative par rapport à la France métropolitaine

Le bruit est un facteur de risque des pathologies auditives et de la surdité. Une exposition chronique au bruit peut aussi être la source de perturbations telles que troubles du sommeil, fatigue, anxiété, troubles du comportement social, affections cardiovasculaires (hypertension artérielle, augmentation de la fréquence cardiaque, troubles cardiaques ischémiques), et troubles du système endocrinien entre autres. Enfin, le bruit est une nuisance qui peut être responsable de gêne et d'inconfort, généralement subjectifs car perçus différemment d'un individu à l'autre selon sa sensibilité propre. Aussi, plus gênant qu'un bruit « choisi », le bruit « subi » correspond aux nuisances sonores dues au voisinage, à la circulation, à la mauvaise isolation phonique d'un logement, aux conditions de travail (machines,...), etc.

Pour plus d'informations : www.sante-jeunesse-sports.gouv.fr (dossier : « Bruit et santé »).

Le bruit est perçu comme un risque élevé pour la santé

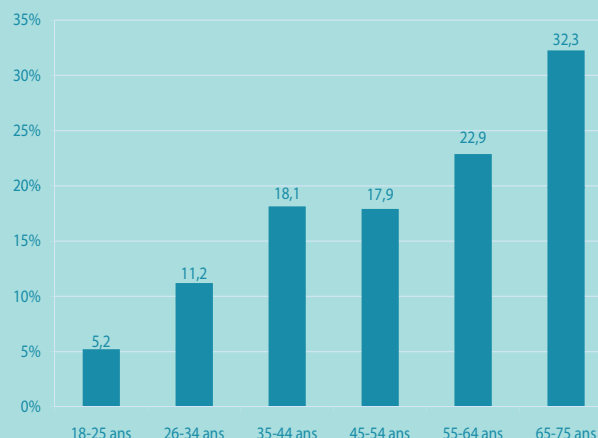
Les deux tiers des Bretons estiment que le bruit constitue un risque élevé ou très élevé pour la santé des Français. La perception très élevée du risque est liée à l'âge. Ainsi, seulement 5% des jeunes de 18 à 25 ans considèrent que le bruit induit un risque très élevé pour la santé, pour 11% entre 26 et 34 ans, 18% entre 35 et 54 ans, 23% entre 55 et 64 ans et 32% entre 65 et 75 ans.

Le contrôle de l'audition est récent pour 20% de la population

En région Bretagne, les 3/4 des habitants disent avoir déjà effectué un contrôle de leur audition. Plus de 20% l'ont effectué dans l'année, mais il peut aussi remonter à de nombreuses années : 11% entre 5 et 10 ans, 8% à plus de 10 ans. Les catégories professionnelles paraissent avoir des pratiques différentes : les ouvriers sont proportionnellement les plus nombreux à déclarer avoir effectué un contrôle auditif dans l'année, ceci pouvant être lié au suivi effectué par la médecine du travail. À l'inverse, les agriculteurs sont les moins nombreux à déclarer avoir fait un tel contrôle dans l'année.

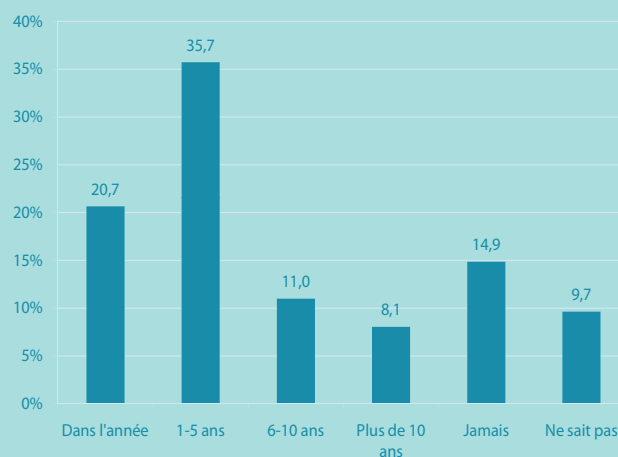
Dans l'ensemble, 15 % des Bretons ont indiqué ne jamais avoir effectué de contrôle de leur audition. Ils sont seulement 4 % dans la tranche d'âge 26-34 ans mais 29 % dans la tranche d'âge 65 à 75 ans.

Personnes pensant que le bruit présente un risque élevé pour la santé des Français, selon l'âge



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Bretagne

Ancienneté du dernier contrôle auditif



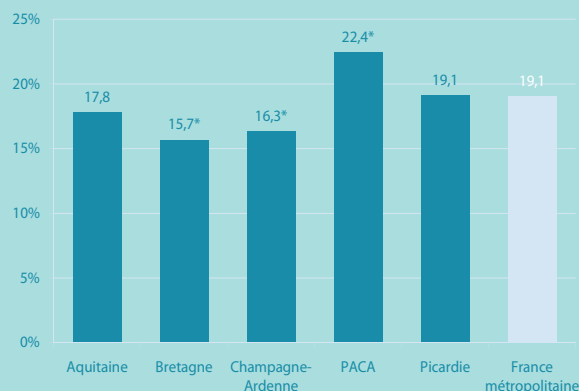
Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Bretagne

Comparaison interrégionale

En France métropolitaine, 19% des personnes ont déclaré n'avoir jamais fait contrôler leur audition. Les différences régionales sont relativement marquées entre d'une part La Provence-Alpes-Côte d'Azur où l'absence de contrôle est la plus fréquente, d'autre part la Bretagne et Champagne-Ardenne. Ces trois régions s'écartent significativement de l'ensemble de la France métropolitaine. Cependant le fait de contrôler son audition est fonction des catégories socioprofessionnelles. La structure des catégories socioprofessionnelles par région est différente, ce qui peut, au moins en partie, expliquer les écarts observés.

NB : Les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées sur l'âge (structure par âge de la population française au 1^{er} janvier 2007).

Proportions¹ de personnes déclarant n'avoir jamais fait contrôler leur audition



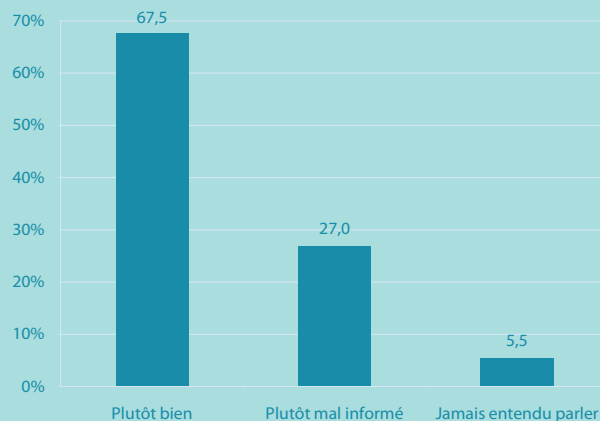
¹Résultats standardisés sur l'âge
*Différence significative par rapport à la France métropolitaine

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, ORS Picardie

Une bonne information chez les moins diplômés et les plus âgés

Plus des deux tiers des Bretons se considèrent plutôt bien informés sur le bruit et ses effets sur la santé, et plus d'un quart (27%) se sent plutôt mal informé. La mauvaise information est un facteur de disparité entre les classes d'âge et entre les niveaux d'étude. Entre les classes d'âge : 32 % des personnes de 18 à 34 ans ont le sentiment d'être mal informées contre seulement 16 % des 65 à 75 ans. Selon le niveau d'étude : 27% des personnes qui ont un niveau d'études inférieur au bac se sentent mal informées ou n'ont jamais entendu parler du bruit contre 37 % des gens qui ont un niveau d'études supérieur ou égal au bac.

Sentiment d'information sur le bruit et ses éventuels effets sur la santé

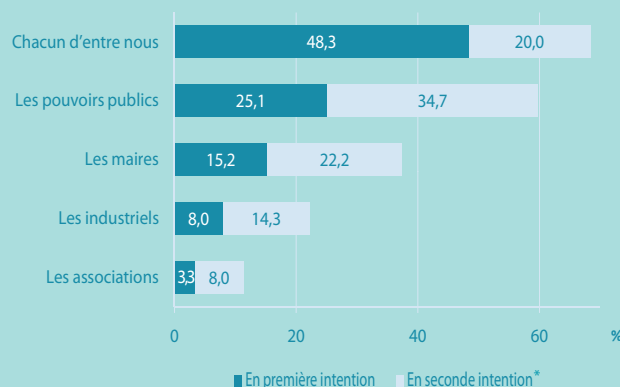


Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Bretagne

Le comportement individuel est le plus propice pour lutter contre le bruit

Près de la moitié des Bretons considère que chacun d'entre eux est le mieux placé¹ pour agir en matière de lutte contre le bruit. Ce sentiment est plus développé chez les femmes (54%) que chez les hommes (42%).

Acteurs les mieux placés pour agir contre le bruit



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Bretagne

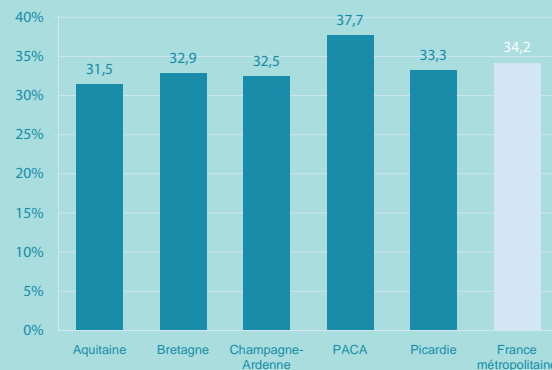
* le total est inférieur à 100 % car certaines personnes n'ont pas cité d'acteur en seconde intention

¹ Il a été demandé aux personnes interrogées de citer, parmi une liste de propositions qui leur étaient faite, les deux acteurs qui selon eux étaient les mieux placés pour agir contre le bruit.

Com paraison interrégionale

Le tiers des Français métropolitains (34%) estime être mal informé ou ne jamais avoir entendu parler du bruit et de ses effets sur la santé. Les différences régionales sont peu marquées entre les régions extrêmes, la Provence-Alpes-Côte d'Azur (38%) et l'Aquitaine (31,5%). Aucune région ne s'écarte significativement de l'ensemble de la France métropolitaine.

Proportions¹ de personnes s'estimant plutôt mal informées ou n'ayant jamais entendu parler du bruit et de ses éventuels effets sur la santé



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, ORS Picardie

¹Résultats standardisés sur l'âge

NB : Les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées sur l'âge (structure par âge de la population française au 1^{er} janvier 2007).

Le bruit au domicile est une forte nuisance pour près de 8% des Bretons

En Bretagne, 1,6% des personnes déclarent être en permanence gênées par le bruit à leur domicile et 6,1% l'être souvent. Le type de logement occupé est déterminant : 20 % des personnes qui habitent dans un immeuble collectif se disent souvent ou en permanence gênées par le bruit à leur domicile, contre 5,5% des personnes qui habitent dans une maison indépendante. Logiquement, la gêne diffère également selon la taille de l'agglomération où les personnes résident : plus la taille de l'agglomération augmente plus le nombre d'habitants se déclarant gênés en permanence ou souvent par le bruit à leur domicile est important. Ainsi, 4% des habitants des communes rurales sont gênés contre 14% des habitants des communes de plus 100 000 habitants.

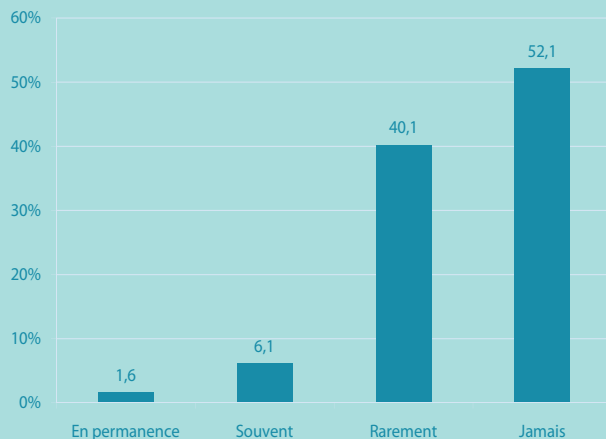
Près de quatre Bretons sur dix travaillent en milieu bruyant

39 % des Bretons qui ont une activité professionnelle déclarent travailler dans un milieu bruyant, les hommes plus souvent que les femmes (43% contre 33%). Le plus fort taux est observé chez les ouvriers (65 %) puis chez les agriculteurs et le plus faible chez les cadres et les employés.

Près du quart (22%) des Bretons disent avoir déjà ressenti les effets du bruit ambiant sur leur santé.

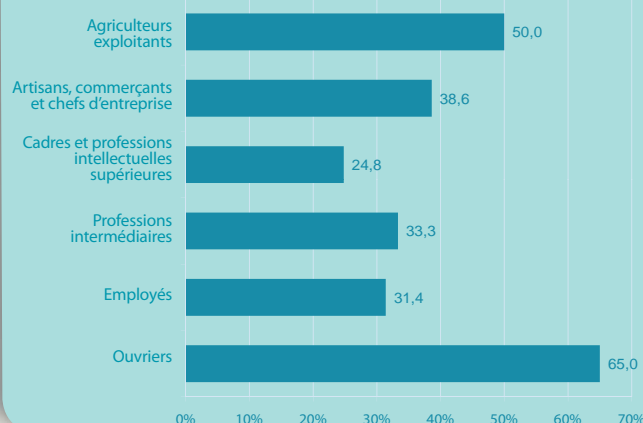
Ce sont logiquement plus fréquemment des personnes qui ont par ailleurs déclaré être gênées par le bruit à leur domicile.

Personnes se déclarant gênées par le bruit à leur domicile



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Bretagne

Personnes déclarant travailler dans un milieu professionnels bruyant, selon la catégorie socio-professionnelle



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Bretagne

Com paraison interrégionale

En France métropolitaine, 36% des personnes en activité déclarent travailler dans un milieu professionnel bruyant. Ils sont plus de 40% en Champagne-Ardenne et plus de 43% en Picardie. Cette dernière région s'écarte significativement de l'ensemble de la France métropolitaine.

Cependant, le fait de travailler dans un milieu bruyant est dépendant des catégories socioprofessionnelles. La structure des catégories professionnelles par région est différente, ce qui peut, au moins en partie, expliquer les écarts observés.

Proportions¹ de personnes déclarant travailler dans un milieu professionnel bruyant



¹ Résultats standardisés sur l'âge
* Différence significative par rapport à la France métropolitaine

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, ORS Picardie

NB : Les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées sur l'âge (structure par âge de la population française au 1^{er} janvier 2007).

Une utilisation plus fréquente du baladeur par les jeunes urbains...

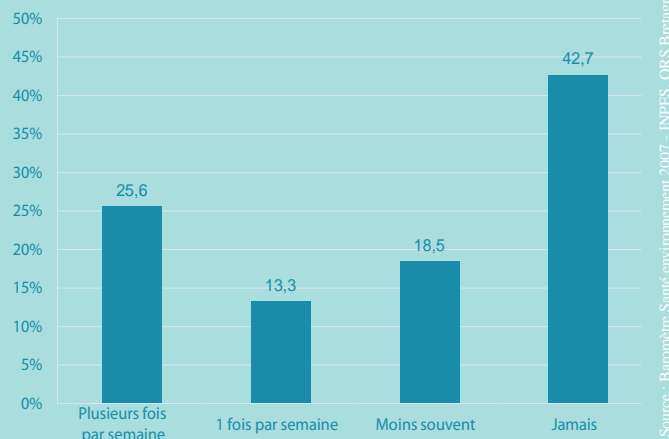
Les jeunes Bretons de 18-25 ans utilisent plus fréquemment le baladeur que leurs aînés pour écouter de la musique : 26 % l'utilisent plusieurs fois par semaine, contre 7 % chez les 26 à 34 ans, 3 % chez les 35 à 44 ans.

Les jeunes Bretons habitant dans les communes rurales utilisent moins souvent le baladeur (20% l'utilisent plusieurs fois par semaine), que les jeunes urbains (24% dans les agglomérations de 2 000 à 100 000 habitants, et 37% dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants). Les jeunes qui écoutent plusieurs fois par semaine leur baladeur l'utilisent en moyenne une heure par jour, et sont 14% à déclarer l'écouter de manière très forte, et un peu moins d'un tiers de manière forte.

...et peu de protection

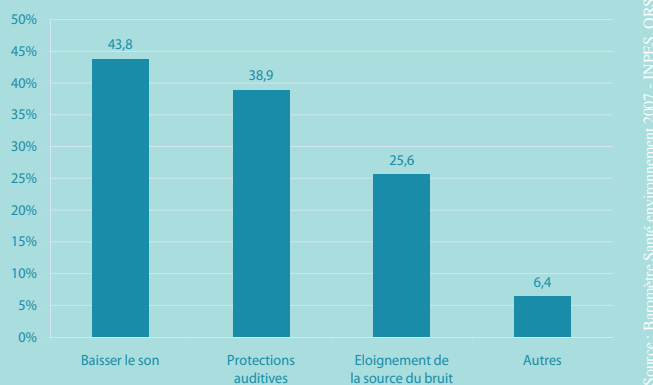
Seulement 2 Bretons sur 10 utilisent des protections particulières lorsqu'ils jouent ou écoutent de la musique à volume sonore élevé. Ceux qui utilisent le plus souvent des protections auditives en de telles circonstances sont les personnes de 55 à 75 ans (plus de 30%). Les 18-25 ans sont moins nombreux (16%) à utiliser des protections. La baisse du son et l'usage de protections auditives, sont les précautions les plus fréquemment utilisées.

Fréquence d'utilisation d'un baladeur chez les jeunes de 18 à 25 ans



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Bretagne

Précautions particulières prises pour jouer ou écouter de la musique à volume sonore élevé (parmi les personnes déclarant prendre des précautions)



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Bretagne

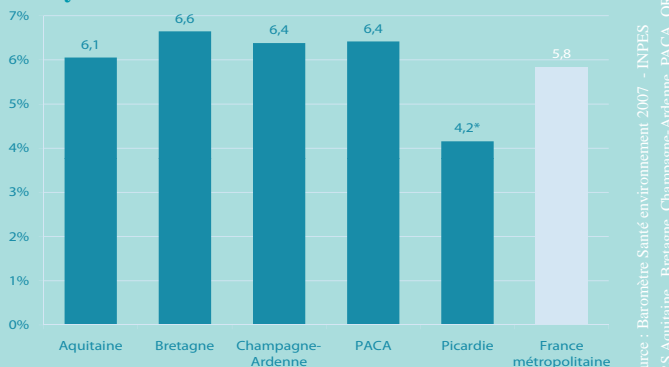
Com paraison interrégionale

En France métropolitaine, 6% des personnes déclarent aller plus de deux fois par mois à un concert ou en discothèque ou encore jouer de la musique à un volume sonore élevé. Sur les cinq régions étudiées, seule la Picardie s'écarte significativement de l'ensemble de la France métropolitaine.

Environ la moitié des personnes déclare ne jamais pratiquer ces activités : de 48% en Provence-Alpes-Côte d'Azur à 55% en Picardie.

NB : Les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées sur l'âge (structure par âge de la population française au 1^{er} janvier 2007).

Proportions¹ de personnes déclarant être allées au concert, en discothèque ou avoir joué de la musique à un volume sonore élevé au moins deux fois par mois en moyenne au cours des douze derniers mois



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES
ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, ORS Picardie

¹Résultats standardisés sur l'âge

*Différence significative par rapport à la France métropolitaine

Les Bretons résidant dans un département prioritaire et ayant déjà entendu parler du radon ont été interrogés sur leur perception des risques sur la santé liés à ce gaz.

Des craintes liées au radon

Dans les trois départements bretons prioritaires, plus de la moitié (55%) des personnes estiment que dans leur département, le radon peut présenter un risque élevé pour la santé (14% très élevé et 41% plutôt élevé), alors que le tiers juge ce risque faible ou quasi nul.

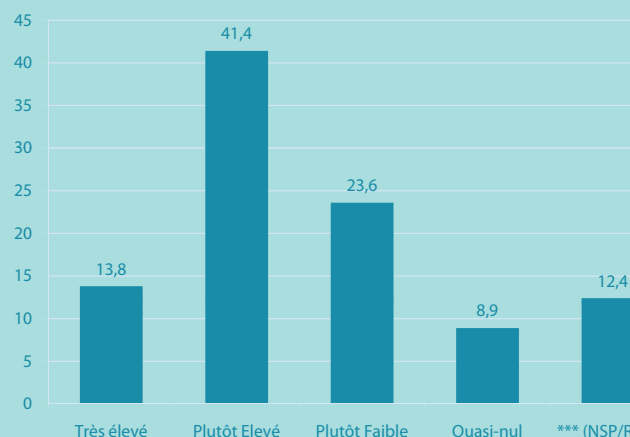
Mais deux tiers des personnes interrogées ne se sentent pas personnellement concernées par un risque de présence de radon dans leur habitation.

« Faire une mesure de radon dans son habitation » : une pratique peu répandue

Seuls 12% des Bretons résidant dans un département prioritaire envisagent de faire effectuer une mesure de radon dans leur habitation et 4% l'ont déjà fait. Les différences entre les départements ne sont pas significatives.

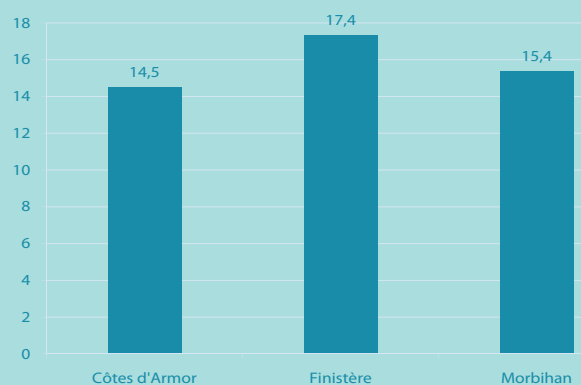
Cependant, le fait d'avoir fait réaliser une mesure de radon dans son habitation ou de l'envisager varie significativement selon la perception d'être personnellement concerné par un risque de radon dans son logement. Ainsi, 24% des personnes qui pensent être concernées par un risque de radon dans leur habitation ont déjà fait réaliser une mesure radon ou envisagent de le faire contre 7% des personnes ne se considérant pas concernées.

Perception des risques pour la santé liés au radon



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Bretagne

Personnes ayant fait réaliser une mesure de radon dans leur habitation ou envisageant de le faire



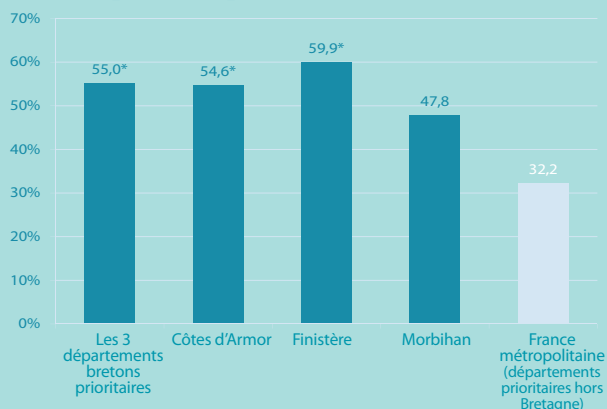
Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Bretagne

Com paraison interrégionale

La perception du risque radon sur la santé en général est accrue dans les départements prioritaires bretons par rapport aux autres départements prioritaires du reste de la France. Le département des Côtes d'Armor et le département du Finistère se distinguent de la moyenne des autres départements français (hors Bretagne) puisque 55% des Costarmoricains et 60% des Finistériens estiment que le radon peut présenter un risque élevé pour la santé contre 32% des personnes résidant dans un autre département prioritaire en France métropolitaine.

NB : Les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées sur l'âge (structure par âge de la population française au 1^{er} janvier 2007).

Personnes pensant que le radon peut présenter un risque élevé pour la santé



¹Résultats standardisés sur l'âge
*Différence significative par rapport à la France métropolitaine

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Bretagne

Faits marquants

Une perception des risques environnementaux variable selon les thèmes

- Près de 4 Bretons sur 10 estiment courir des risques pour leur santé du fait de leur environnement. Ils citent en premier lieu les cancers, ensuite l'asthme et les pathologies respiratoires, les troubles du sommeil, le stress et l'anxiété.
- L'amiante, le monoxyde de carbone et les effets du soleil sont considérés comme étant les facteurs de l'environnement les plus à risque. A l'opposé, les cosmétiques, l'eau du robinet et les polluants de l'air intérieur sont considérés les moins à risque.

Les principales spécificités bretonnes par rapport aux autres régions :

- **Une meilleure connaissance de certains risques, en particulier les risques liés au radon et les risques liés à la pollution des sols.** Ainsi, parmi les habitants vivant dans un des 31 départements concernés par le radon, les Bretons sont les plus conscients des risques que le radon peut présenter pour la santé. Pourtant, il y a encore des progrès à faire, car ce gaz reste méconnu de 37% de la population bretonne.
- **Une attitude paradoxale vis-à-vis de l'eau du robinet.** Alors qu'ils la classent en avant-dernière position parmi les facteurs de risque liés à l'environnement, les Bretons expriment plus souvent que les autres Français métropolitains une réserve vis-à-vis de l'eau du robinet et sont plus fréquemment consommateurs exclusifs d'eau en bouteille.
- **Un ressenti moindre des effets de la pollution de l'air extérieur sur la santé.** Pour autant, les Bretons sont tout de même 34% à déclarer avoir déjà ressenti ces effets, et plus de 8 personnes sur 10 considèrent que la pollution de l'air extérieur représente un risque élevé pour la santé des Français en général.



Ce document a été réalisé par Boris Campillo, Léna Pennognon et Alain Tréhony et mis en page par Elisabeth Quéguiner (ORS Bretagne).
Il a été enrichi par les contributions d'Anne Vidy et de Daniel Marchand (DRASS Bretagne).
Il a été financé par la Direction régionale des affaires sanitaires et sociales de Bretagne.

Observatoire régional de santé de Bretagne

8D rue Franz Heller • CS 70625 • 35706 RENNES CEDEX 7 • Tél : 02 99 14 24 24 • Télécopie : 02 99 14 25 21
E-mail : orsb@orsbretagne.fr • <http://www.orsbretagne.fr>

Le choix des thématiques et les analyses ont été réalisés en collaboration étroite avec : Sophie Donckue et Odile de Rodat (ORS Aquitaine), Marie Antoinette Castel Tallet, Caroline Magniez et Guylaine Foirien-Tolette (ORS Champagne-Ardenne), Aurélie Bocquier, Yolande Obadia et Pierre Verger (ORS Provence-Alpes-Côte d'Azur), Elise Bernardin et Lucile Olsen (FNORS) et François Beck, Christophe Léon et Colette Ménard (INPES).

Ce document est imprimé sur un papier respectant les normes environnementales